

À

L'ENSEIGNE DES LETTRES

Ces pages visent à examiner, avec une attention nourrie de textique, les premières de couverture des dictionnaires appelés, respectivement, "*petit ROBERT*" et "*petit ROBERT 1*". L'on peut, suivant ses goûts, ou bien les contempler sitôt, ou bien les regarder plus tard, à mesure, aux divers moments utiles, et, cela, soit en se reportant aux ouvrages eux-mêmes, soit, à défaut, en se rendant, quelques feuillets plus loin, aux approximatives restitutions proposées (occurrences **19** et **21**)¹.

1. Objets

Comme le choix de ces objets pourrait bien surprendre, ne laissons pas d'en fournir les motifs.

Le choix de ces objets pourrait bien **surprendre**? Oui. En effet ce qui retient l'analyse, d'habitude, dans un livre, c'est, non point trop, à l'extérieur, sa couverture (laquelle, fût-elle peu ou prou ornementée, joue, à l'ordinaire, plutôt le rôle d'un réceptacle), mais bien plutôt, à l'intérieur, ses pages mêmes (lesquelles, censément, prodiguent son contenu).

Ne laissons pas d'en fournir les **motifs**? Oui. En effet le projet d'examiner un écrit peut impliquer, tantôt une certaine prétention (celle, quand on choisit des pages maintes fois commentées, de se mesurer, certains éminents, à une foule de lecteurs), tantôt une certaine modestie (celle, quand on élit une chose plutôt négligée, de seulement s'appliquer à faire valoir un objet humble). Or l'intérêt, peut-être, de s'engager, comme l'on s'y apprête en retenant la simple première de couverture d'un dictionnaire courant, dans un effort de ce dernier genre, c'est qu'ainsi l'on amenuise l'idée, trop reçue, suivant laquelle certains objets, vraiment, sont en dessous de l'examen.

Ce choix initial, opéré dans tels ouvrages distincts peut, toutefois, se penser d'une façon moins vague, par les offices d'une première zone technique et, cela, par référence, pour l'essentiel, dût-on lors recourir à des abréviations², au socle théorique *Intelligibilité structurale de l'écrit*.

En effet, pour examiner un écrit et en discerner peu à peu les **structures**, l'on mobilise, en textique, principalement, et elles-mêmes combinables, deux méthodes distinctes. L'une, dite **structurodromie**, procède, obtenu avec une suite de **circonscriptions**, selon un enchaînement concerté d'endroits (les **circonscrits**). L'autre, dite **structuropoïèse**, procède, obtenu avec une suite d'**antéscriptions**, selon un enchaînement réfléchi d'états (les **antéscrits**).

L'avantage de ces deux procédures vient de ce qu'elles réduisent l'une et l'autre, de façon méthodique, chacune à leur manière, le champ opératoire.

Avec ce choix initial, et puisqu'il délimite un objet, c'est, on l'aperçoit, la **structurodromie** qui est mise en vigueur. Or, quand, dans cette voie, l'on souhaite se montrer plus précis, l'on nomme **circonscription fondamentale** (*ISE (2000)-Patg-1.8*), en textique, la découpe qui détermine en rigueur l'écrit destiné à subir l'examen, et **circonscrit fondamental** (*ISE (2000)-Patg-1.9*) l'écrit pour lors retenu.

Ainsi avoir choisi, comme on l'a fait, de travailler sur telles premières de couverture, c'est avoir accompli, dans l'ensemble des choses offertes, une **circonscription fondamentale**, et avoir localisé, avec ces objets, le **circonscrit fondamental**, ou domaine global de l'analyse.

L'avantage d'accomplir cette première opération tient à ce qu'ainsi l'examen peut se focaliser sur des objets définis sans en requérir d'autres d'une façon non construite, et qu'il tend, de la sorte, à mieux contrôler son exercice.

En outre, quand, en textique, on désire davantage de rigueur, l'on précise que, dans la mesure où l'examen, ainsi qu'on l'a dit, va s'appuyer essentiellement (et explicitement pour ses portions techniques), sur le socle conceptuel nommé *Intelligibilité structurale de l'écrit*, il se trouvera mettre en jeu, lui-même, ce qu'il sied d'appeler un **interscrit fondamental** liant deux **circonscrits fondamentaux**: d'une part, le domaine global de l'examen (ses objets), et, d'autre part, la référence théorique de l'examen (ses instruments).

2. Méthode

Ces objets ayant été retenus, l'examen, toutefois, ayons cure de le stipuler, procédera, non point, comme il advient le plus souvent, par leur **considération directe** (et c'est pourquoi, d'emblée, l'on a cru pouvoir dispenser le lecteur de mettre lesdites couvertures, ou leurs substituts, immédiatement sous ses yeux), mais bien par leur **reconstruction graduelle** en fonction des successifs problèmes qui, au su ou à l'insu des concepteurs, paraissent, sous l'angle structural, leur être foncièrement liés.

Cette procédure, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet, il est facile de l'apercevoir, le vœu de mener à bien une reconstruction graduelle des structures de l'objet retenu suppose une combinaison des deux cardinales méthodes textiques d'examen. D'abord, le choix initial de l'objet relève, on l'a noté, d'une **structurodromie** (puisque l'on a pris soin, pour commencer, d'établir, sous les espèces d'un **circonscriit fondamental**, l'écrit destiné à subir l'étude). Ensuite, sa reconstruction graduelle ressortit à ce qui fut nommé une **structuropoièse** (puisque l'on s'apprête à en fournir une progressive série d'états antécédents).

Ou, si l'on préfère, et, cela, nécessairement, dans la mesure où elle est, par elle-même, tributaire d'un objet (celui qu'elle s'applique à reconstruire), la **structuropoièse** s'appuie toujours au moins sur la première phase d'une **structurodromie** (celle qui, précisément, avec le **circonscriit fondamental**, lui procure cet objet).

Pour inaugurer, ainsi, la graduelle reconstruction promise, il sied donc, au départ, on le conçoit sans peine, d'établir ce qui paraît la plus simple occurrence adéquate.

Or le plus expéditif, peut-être, en l'espèce, pour l'obtenir, est de présumer un rudimentaire programme d'écriture. A cette fin, supposons qu'il s'agisse d'obtenir simultanément deux choses: d'une part, un quadrilatère orthogonal capable de répondre à la couverture d'un dictionnaire dans un format usuel, et, d'autre part, en guise d'ornementation appropriée, son complet quadrillage en carrés accueillant chacun, exclusivement, de gauche à droite comme à l'ordinaire, et, dans l'ordre habituel, l'une des vingt-six lettres de l'alphabet français.

Cette procédure, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet, quand il s'agit de mener à bien une reconstruction graduelle des structures de l'objet retenu, bref d'accomplir une **structuropoièse**, l'on appelle **antéscription basale**, en textique, l'effort qui inaugure le procès de reconstruction, et **antéscriit basal** le premier état ainsi obtenu.

Ainsi, l'opération qui déterminera un état propre à satisfaire, au mieux, concurremment, les deux exigences à l'instant admises (la familiarité du format, l'intégralité du remplissage lettrique), sera une **antéscription basale**, et cet état lui-même sera l'**antéscriit basal**, ou départ de la reconstruction.

L'avantage de cette opération tient, précisons-le, à ce qu'ainsi la graduelle reconstruction pourra se focaliser sur un nombre restreint de problèmes, sans requérir, d'une façon non contrôlée, d'autres aspects de l'objet à construire, et tendra, de la sorte, à être plus étroitement attentive aux divers éléments en jeu.

Cependant nulle peine à saisir que, lorsqu'on s'avise d'établir cette plus simple occurrence adéquate, l'on rencontre, sitôt, ou bien un groupe de solutions exactes mais incommodes, ou bien un couple de solutions commodes mais inexactes.

3. Exactitude

Un groupe de solutions **exactes mais incommodes**? Oui. En effet elles sont **exactes**, dans leur distribution, d'une part, celles qui forment, respectivement, soit une colonne, soit une bande accueillant chacune vingt-six carrés, et, d'autre part, celles qui forment, respectivement, soit une paire de colonnes, soit une paire de bandes accueillant chacune treize carrés.

Toutefois, même à s'en tenir à ces deux dernières, moins extrêmes, elles sont **incommodes**, aussi, on l'entrevoit, puisqu'elles supposent, soit, l'une, un livre tout en hauteur (occurrence 1), soit, l'autre, un livre tout en largeur (occurrence 2).

B	D	F	H	J	L	N	P	R	T	V	X	Z
A	C	E	G	I	K	M	O	Q	S	U	W	Y

(1)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

(2)

G	N	U	
F	M	T	
E	L	S	Z
D	K	R	Y
C	J	Q	X
B	I	P	W
A	H	O	V

(3)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
M	N	O	P
Q	R	S	T
U	V	W	X
Y	Z		

(4)

		A	B
C	D	E	F
G	H	I	J
K	L	M	N
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(5)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
M			N
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(6)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
M			
N	O	P	Q
R	S	T	U
V	W	X	Y

Z

(7)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
			M
N	O	P	Q
R	S	T	U
V	W	X	Y

Z

(8)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
M			
N	O	P	Q
R	S	T	U
V	W	X	YZ

(9)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
			M
N	O	P	Q
R	S	T	U
V	W	X	YZ

(10)

Cette procédure, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet, avoir choisi, ainsi, non point, extrêmes, les solutions d'un quadrillage soit haut, soit large de vingt-six carrés, mais bien, moyennes, les solutions d'un quadrillage soit haut, soit large de treize carrés (occurrences **1** et **2**), c'est avoir accompli l'**antéscription basale** qui propose l'**antéscrit basal**, ou départ de la reconstruction.

Si l'on veut, maintenant, à l'égard de cette exactitude et de cette incommodité, passer du constat à l'explication, mieux vaut interpréter l'élémentaire programme d'écriture sous les espèces d'un jeu contradictoire. En effet, il suffit d'un brin d'attention surcroît pour saisir que ce programme comporte deux contraintes, non seulement distinctes mais, encore, frappées d'un antagonisme.

Deux contraintes **distinctes**? Oui. D'une part, une **contrainte de format** (le format exigeant d'être usuel, puisque, s'agissant d'un dictionnaire, le volume devra se montrer, en tout état de cause, et suffisamment solide, et suffisamment maniable). D'autre part, une **contrainte de distribution** (la distribution exigeant que le quadrillage, puisqu'il devra offrir, en tout état de cause, un nombre de carreaux équivalent à celui des lettres de l'alphabet français, comporte vingt-six cases).

Frappées d'un **antagonisme**? Oui, puisque l'**exactitude** (l'intégrale occupation alphabétique du quadrillage) entraîne l'**incommodité** (un volume exagérément étiré), et, nulle peine à le pressentir, l'on y viendra sous peu (section **4**), puisque la **commodité** (un volume convenablement proportionné) entraîne l'**inexactitude** (un excès de cases).

Si l'on désire, maintenant, pousser plus loin l'explication, mieux vaut éclaircir, avec soin, l'antagonisme de ces deux astreintes.

De la **contrainte du format**, l'on peut dire qu'elle est, ici, sur le registre matériel de l'objet, et, du reste, son nom lui-même le proclame, une exigence de forme.

Sur le **registre matériel de l'objet**? Oui, car demander que le cartonnage et le cumul des feuillets constituent un robuste volume favorable au rangement et au maniement relève bien, fondamentalement, d'une matérielle revendication pratique.

Une exigence de **forme**? Oui, car cette revendication, ergonomique entre autres, débouche, principalement, sur un certain rapport entre une hauteur et une largeur, lequel œuvre bien à la définition d'une forme.

De la **contrainte de répartition**, l'on peut dire qu'elle est, ici, à partir du registre idéal de la représentation, une exigence de nombre.

A partir du registre **idéal de la représentation**? Oui, dans la mesure où l'alphabet, comme tel, lui est, semble-t-il, ici trois fois soumis. Premièrement, en tant qu'ensemble de lettres canoniquement **déterminé**, l'alphabet ne laisse pas d'autoriser la constitution des mots, lesquels, d'une façon décisive, permettent au lecteur qui les parcourt de concevoir quelque idée autre que celles du "noir sur blanc" qu'ils lui donnent à voir, bref d'obtenir ce qu'il est légitime d'appeler des **effets de représentation**. Deuxièmement, en tant qu'ensemble de lettres canoniquement **ordonné**, l'alphabet, sous les espèces de ce qu'on nomme, précisément, l'"ordre alphabétique", ne laisse pas de favoriser l'accès à ces mots dans les dictionnaires qui, dans la mesure où ils en fournissent les acceptions diverses, concourent, eux non moins, quand on les sollicite, à ces **effets de représentation**. Troisièmement, en tant que ce complet ensemble de lettres doit offrir à sa couverture quelque **ornementation appropriée**, l'alphabet se trouve mobilisé, ici, au fins de promouvoir tel dictionnaire, bref en vue d'obtenir, selon ce qu'il est convenu d'appeler une "expressivité", un **effet de représentation** tout spécial.

Une exigence de **nombre**? Oui, dans la mesure où, sous l'indirecte multiple emprise, ainsi, de la **représentation**, une certaine valeur, littérale si l'on ose dire (les vingt-six unités composant l'alphabet français), est investie d'un pouvoir déterminant, celui d'établir la quantité des carreaux nécessaires.

Il est donc aisé de l'apercevoir: les deux solutions, celle qui peut être dite "en hauteur" (occurrence **1**) et celle qui peut être dite "en largeur" (occurrence **2**), respectent, l'une et l'autre, la contrainte matérielle du **nombre** (indirectement gérée, du moins à prime vue, l'on vient de le noter, par l'exigence **idéelle de la représentation**) et

enfreignent, chacune à sa façon, la contrainte matérielle de la **forme** (directement gérée par l'exigence **matérielle de l'objet**).

Elles respectent la **contrainte du nombre**? Oui, dans la mesure où ces deux solutions ne sont exactes, précisément, qu'en ce qu'elles comportent, l'une et l'autre, le juste nombre des cases propres à recevoir chacune sa lettre.

Elles enfreignent la **contrainte de la forme**? Oui. En effet, si la première solution, dite "en hauteur", satisfait à la pratique exigence de robustesse (par les vertus de sa reliure longue comme de ses feuillets étroits), en revanche la seconde, dite "en largeur", n'y satisfait guère (par les faiblesses de sa courte reliure comme de ses feuillets étirés), et, de surcroît, pour le motif de leur identique volume (fort incommode s'il s'agit de manipuler, ou garer quelque part, cet improbable ouvrage), ni l'une, ni l'autre ne satisfont à la pratique exigence du maniement et du rangement.

4. Commodité

Un couple, a-t-on dit (section **3**), de solutions **commodes mais inexactes**? Oui. En effet elles sont **commodes**, celles qui forment respectivement, soit, "à l'horizontale", quatre bandes (occurrence **3**), soit, "à la verticale", quatre colonnes (occurrence **4**), accueillant chacune sept carrés, puisque la première, du fait de l'exigüité de sa reliure (qui lui impose, encore, une certaine fragilité), plus ou moins **avoisine**, et que la deuxième, du fait de la longueur de sa reliure (qui lui assure une solidité certaine), sûrement **accomplit**, quant à elle, un format usuel.

Toutefois, et même si l'on s'en tient à ces deux seules issues qui minimisent le discord, elles sont **inexactes**, aussi, puisqu'elles ne sauraient accueillir l'alphabet français qu'en laissant, quelque part, et suivant l'ordre opératoire, à la fin, dans le coin inférieur droit, **deux carrés vacants**.

Est-ce à dire, puisqu'elles présentent, en somme, des caractères strictement inverses, que les premières issues (occurrences **1** et **2**), exactes mais incommodes, et les nouvelles (occurrences **3** et **4**), commodes mais inexactes, sont du même genre? Oui et non.

Oui, sous l'angle **structural**, dans la mesure où les premières et les secondes souffrent d'une faille du même degré: les unes (occurrences **1** et **2**) quant au juste format (qui n'est pas obtenu), les autres (occurrences **3** et **4**) quant à la juste répartition (qui n'est point acquise).

Non, sous l'angle **visuel**, dans la mesure où le manque s'avère, pour les unes (occurrences **1** et **2**), selon une simple absence (celle du juste format), et, pour les autres (occurrences **3** et **4**), selon une absence (celle de la juste répartition) trahie par une présence (celle des carreaux superflus). Bref, les secondes progressent, à cet égard, vis-à-vis des premières, en ce que la faille jusque-là invisible (puisque venant d'une simple absence du juste format) se trouve désormais flagrante (puisque, avec les deux carreaux vacants, l'absence de la juste répartition est, en quelque façon, spectaculairement assignée à résidence).

Et non, encore, sous l'angle **pratique**, dans la mesure où les premières, exactes, étaient plutôt incommodes, et où les secondes, inexactes, sont commodes plutôt. Bref, les secondes progressent, à cet égard aussi, vis-à-vis des premières, en ce que, s'il s'agit de choisir, sur la base d'un critère mineur (l'obtention d'une "expressivité") et d'un critère majeur (l'obtention d'une solidité), entre un instrument exact mais incommode et un instrument inexact mais commode, c'est, sans trop d'hésitations, le deuxième qui l'emporte.

Cette procédure, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet, quand il s'agit de mener à bien une reconstruction graduelle des structures de l'objet retenu, c'est-à-dire, n'est-ce pas, d'accomplir une **structuropoïèse**, l'on appelle **antédescription ultérieure**, en textique, l'effort qui, partant d'un **antéscrit** déjà obtenu, rapproche **directement** de l'objet à examiner, et **antéscrit ultérieur** le nouvel état ainsi obtenu.

Dès lors, il est loisible d'inscrire les occurrences **3** et **4** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

Dans la mesure où, en son effort d'obtenir certains avantages collatéraux, elles proviennent, partant de l'**antéscrit basal**, d'une deuxième **antédescription** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque ce dernier, lui-même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**)³, a, dans une des deux orientations

possibles, choisi ce format), les occurrences **3** et **4** présentent, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, un deuxième **antécrit**, lequel est **ultérieur** en l'espèce.

L'avantage de cette opération tient à ce que, avec elle, la reconstruction peut se focaliser sur un nombre restreint de problèmes (pour l'heure la seule présence d'un couple de carreaux surnuméraires), sans requérir, d'une façon non contrôlée, l'on ne s'en souciera que le moment venu, d'autres aspects des structures à reconstruire, et qu'elle incline de la sorte, redisons-le, l'observateur à être plus strictement attentif aux divers éléments en jeu.

Or puisque, on l'a noté, la difficulté, avec les deux spectaculaires **carreaux vacants**, se trouve, dans ces nouvelles solutions (occurrences **3** et **4**), en quelque façon assignée à résidence, il devient plus facile d'approfondir le contradictoire rapport qui associe les deux astreintes.

5. Contradiction

En effet ce qui appert avec plus de force, maintenant, puisque "noir sur blanc", c'est que, sur le terrain tout manifeste de leur rencontre, l'astreinte idéale de la représentation est dominée par l'astreinte matérielle de l'objet.

Le terrain **tout manifeste** de leur rencontre? Oui, puisque le structural discord, celui qui oppose un certain format et un certain remplissage, c'est sur la couverture elle-même, immédiatement, avec les deux carreaux vacants, qu'il est sensible. La contrainte **idéelle de la représentation**? Oui, puisque la quantité des carreaux matériels à fournir, et dans la mesure où elle est censée, on l'a noté (section **3**), permettre une "expressivité" quant à l'idée de tel certain aspect du dictionnaire, dépend d'une visée représentative. La contrainte **matérielle** de l'objet? Oui, puisque l'allure du format défère à l'exigence, et du maniement, et du rangement. Et cette contrainte **idéelle** est dominée par cette contrainte **matérielle**? Oui, puisque, en ultime ressort, c'est, on l'a observé, la commode robustesse de l'objet qui l'emporte.

Or, s'il en va bien ainsi, ce qui s'avère, c'est que l'accomplissement lié à une contrainte **matérielle indépendante de la représentation** (à savoir, au service d'une commodité et d'une solidité, l'exigence d'un certain **format**) se trouve **pousser à la faute** l'accomplissement lié à une autre **contrainte matérielle**, certes (la nécessité d'intégralement remplir, avec un certain alphabet, un certain **quadrillage**), mais elle-même **dépendante**, on l'a fait saillir, d'une **idéelle contrainte venue de la représentation** (assurer, quant à l'idée de tel aspect du dictionnaire, les offices d'une "expressivité").

Par suite, et même si, on le verra plus loin (section **6**), elle s'en distingue deux fois, cette situation fautive relève, cela dût-il surprendre, d'une catégorie de contraventions bien connues: celles où, soumise à quelque astreinte qui l'outrepasse, la représentation, pour advenir, est surprise à l'enfreindre.

Ainsi, pour s'en tenir à des exemples notoires⁴, il arrive qu'un écrit en alexandrins se montre porteur, quelque part, d'un vers de onze syllabes (comme, dans le premier sonnet en "yx" de Stéphane Mallarmé, avec le septième, "Car le Maître est allé puiser l'eau du Styx"⁵), ou qu'un lipogramme ouvertement en "e" hasarde un mot porteur de cette lettre (comme dans *Exercices de style*, de Raymond Queneau, avec "et", au sein du chapitre "Lipogramme", "il bondit sur un banc et s'assoit sur un strapontin"⁶). En effet, dans les trois cas, qu'il s'agisse des occurrences **3** et **4** ci-dessus, ou des exemples de Mallarmé et de Queneau ensuite, l'**effort de représentation** est soumis à des astreintes matérielles qui l'outrepassent (celle de tel quadrillage déterminé, vingt-huit carreaux, celle de tel vers déterminé, douze syllabes, celle de tel lipogramme déterminé, une proscription du "e"), et, dans les trois cas, l'**effet de représentation** n'advient qu'en dérogeant à ces contraintes.

Ces problèmes, toutefois, peuvent se traiter d'une façon moins vague.

En effet, précisons-le, on soumet les **structures de l'écrit à vertu représentative**, en textique, aux ordres impératifs d'une quadripartition. D'un côté, une bipartition d'**accomplissement**. L'on distingue, ainsi, d'une part, les structures correctes, dites **orthostructures** (du grec *orthos*, "juste, correct"), et, d'autre part, les structures fautives, dites **cacostructures** (du grec *kakos*, "mauvais"). D'un autre côté, une bipartition de **régime**. L'on distingue, ainsi, d'une part, les structures, dites **scriptures**, qui permettent la **représentation**, et, d'autre part, les structures, dites **textures**, qui suscitent la **métareprésentation** (du grec *méta*, "au-delà de").

Sous l'angle des **structures correctes**, d'abord, l'on stipule donc, appartenant au régime **représentatif**, les **orthoscriptures** et, relevant du régime **métareprésentatif**, les **orthotextures**.

Les **orthoscriptures**, quant à elles, permettent une **représentation** correcte, nommée **ortho-représentation**, laquelle est définie comme l'effet produit par certains segments de l'écrit chaque fois qu'ils permettent que s'ajoute, pour un spectateur donné, une autre idée à celles qu'on peut de faire d'eux-mêmes (*ISE (2000)-UF-3.4* et *3.7*). En outre, il est utile de le préciser, cet ensemble structural comporte notamment une sous-catégorie, celle des **ortho(hyper)scriptures** (du grec *huper*, "au-dessus"), lesquelles permettent cette représentation superlative que l'on appelle, à l'ordinaire, une "expressivité", et, en textique, pour des raisons de cohérence théorique et terminologique, une **ortho(hyper)représentation** (*ISE (2000)-UF-3.16* et *3.21*).

Ainsi le vœu, ci-dessus, d'intégralement occuper, selon l'alphabet français, la couverture d'un dictionnaire, en ce que celle-ci magnifie, ce faisant, fût-elle implicite, l'idée de l'un des fonctionnements à l'œuvre (le classement alphabétique), bref relève d'une "expressivité", ressortit, en textique, au souhait d'obtenir un **effet d'ortho(hyper)représentation** selon une **ortho(hyper)scripture**.

Les **orthotextures**, pour leur part, permettent, on l'a précisé, une **métareprésentation** correcte, nommée **orthométareprésentation**, laquelle est définie comme l'effet produit par certains segments de l'écrit chaque fois qu'ils permettent, **organiquement**, au-delà du régime **orthoreprésentatif**, la transposition des "moyens", matériels notamment, que celui-ci selon l'apparence requiert (ou, mieux, on le verra plus loin, des conditions de possibilité qui l'autorisent), et qu'en son exercice l'**orthoreprésentation** se trouve occluter (*ISE (2000)-UF-3.24* et *UF-3.29*).

Cependant, l'on montre, par ailleurs, que les **orthotextures** ne sauraient advenir sans l'actif de spéciales contraintes, des surcontraintes en somme, qui, préalablement, s'imposent à la venue de la **représentation** (*ISE (2000)-OMRG-2.6*). Ainsi un convenable système de rimes ou un convenable système lipogrammatique, et d'autant qu'ils sont pressants, appartiennent, d'une façon plus ou moins voyante, à la catégorie des **orthotextures** (*ISE (2000)-OMRG-7.1*), car c'est aux supplémentaires contraintes que tels systèmes exercent, que, pour advenir, la **représentation** est obligée d'obéir. Quant au spécial rapport liant, ainsi, une **représentation** à la surcontrainte qu'elle honore, un **moulage** dit-on, il est précisé, lui-même, comme, suscitant l'effet nommé d'**orthoautoreprésentation**, une **ortho(plasto)texture** (*ISE (2000)-OMRG-13.1*, *OMRG-14.1*, du grec *autos*, "soi-même", *plastos*, "façonné, modelé").

Sous l'angle des **structures incorrectes**, maintenant, l'on stipule, corrélativement, en régime **représentatif**, les **cacoscriptures** (*ISE (2000)-UF-3.44*), et, en régime **métareprésentatif**, les **cacotextures** (*ISE (2000)-UF-3.56*).

Par suite, quand on étudie, sous l'angle **cacostructural**, en régime **métareprésentatif**, les éventuelles déficiences touchant au spécial rapport, évoqué à l'instant, liant une représentation à la surcontrainte qu'elle doit honorer, l'on appelle **caco(plasto)textures** (*ISE (2000)-CMRG-6.1*) les **ortho(plasto)textures** possibles, mais inabouties par insuffisance de l'intégration **orthoreprésentative** des contraintes en jeu. Et l'on précise, en outre, comme **caco(plasto)textures primaires**, ou **caco(plasto-proto)textures** (du grec *prôtos*, "le premier [en importance]"), celles dont le défaut relève d'un **irrespect de la contrainte** (*ISE (2000)-CMRG-6.4*), et comme **caco(plasto)textures secondaires**, ou **caco(plasto-deutéro)textures** (du grec *deutéros*, "second, secondaire"), celles dont le défaut relève d'une **carence dans l'accomplissement représentatif** lui-même (*ISE (2000)-CMRG-6.9*).

Ainsi les situations à l'instant réunies (les occurrences **3** et **4**, celle du premier sonnet en "yx", celle du chapitre "Lipogramme" dans *Exercices de style*), et, cela, dans la mesure où elles correspondent, chacune, à un **irrespect de la contrainte en jeu** (la contrainte de l'occupation intégrale par un alphabet de tel quadrillage, vingt-huit cases, celle de la conformité des propos à un alexandrin, douze syllabes, celle, dans tel écrit, de la prohibition d'une lettre, le "e"), ressortissent, toutes, à la sous-catégorie des **caco(plasto-proto)textures**.

Cependant, on l'a prétendu, et le moment est venu d'en prendre souci, c'est par deux fois, à l'intérieur de cet ensemble d'occurrences défectueuses, que les occurrences **3** et **4** se distinguent.

6. Partage

Premièrement, ce qui est en jeu, pour les occurrences **3** et **4**, c'est, non point, comme pour celles commises par Mallarmé et Queneau, **principal** en somme, un **effet de représentation**, mais bien, **supplémentaire** en quelque

sorte, cette variante, on l'a fait saillir, qu'ordinairement l'on appelle, quant à la **représentation**, un **effet "expressif"**.

Deuxièmement, ce qui est à l'œuvre, pour les occurrences **3** et **4**, c'est, dans les respectives conditions où elles se produisent, non point, comme pour les autres, une faute **évitable** (Mallarmé a corrigé, avec "Car le Maître est allé puiser des pleurs au Styx", et Queneau eût pu rectifier, avec "il bondit sur un banc, **puis** s'assoit sur un strapontin"), mais bien une erreur **obligatoire** (la nécessité d'un tel format suppose un quadrillage de vingt-huit cases dont l'alphabet français, avec ses vingt-six lettres, ne saurait obtenir une saturation).

Cette situation, toutefois, peut se traiter d'une façon moins vague.

En effet, l'on précise également, en textique, par ailleurs, que les **cacostructures** se divisent elles-mêmes en deux: d'une part, celles, dites **caco(diortho)structures** (du grec *diorthosis*, "action de corriger"), qui, sous les astreintes en vigueur dans l'écrit, peuvent être enlevées par un amendement, et, d'autre part, celles, dites **caco(dasmo)structures** (du grec *dasmos*, "tributaire"), qui, sous les astreintes en vigueur dans l'écrit, ne peuvent être enlevées par aucune correction. S'agissant du domaine **représentatif**, obtenu avec des **scriptures**, l'on distingue donc les **caco(diortho)scriptures** (*ISE (2000)-CRG-4.1*) et les **caco(dasmo)scriptures** (*ISE (2000)-CRG-7.1*), et, s'agissant du domaine **métareprésentatif**, obtenu avec des **textures**, les **caco(diortho)textures** et les **caco(dasmo)textures**.

Ainsi les respectives occurrences du premier sonnet en "yx" et du chapitre "Lipogramme" dans *Exercices de style*, et, cela, parce que, on l'a mentionné, Mallarmé a corrigé et Queneau eût pu rectifier, se trouvent être des **caco(plasto-ortho)textures**, tandis que les occurrences **3** et **4**, et, cela, parce que le défaut, cette fois, relève d'une aporie, se trouvent être des **caco(plasto-ortho-dasmo)textures**.

Or, si l'on s'intéresse maintenant, sous l'angle **cacostructural**, en régime **représentatif**, à l'**hyperreprésentation** évoquée plus haut, il est loisible à la suite d'un rappel, d'apporter une spécification. Un **rappel**? Voici. Dans la mesure où le vœu d'intégralement occuper, avec l'alphabet français, la couverture d'un dictionnaire relevait d'un souci d'"expressivité", il correspondait, du point de vue textique, on l'a noté (section **5**), à l'espoir d'obtenir, selon une **ortho(hyper)scripture**, un **effet d'ortho(hyper)représentation**. Une **spécification**? Voici. Dans la mesure où, pour les occurrences **3** et **4**, ce vœu, comme le montrent les deux carreaux vides, n'est guère exaucé, l'on peut stipuler, maintenant, que ces occurrences sont le siège, suivant une **caco(hyper)scripture**, d'un **effet de caco(hyper)représentation**.

Cependant, l'on précise non moins, par ailleurs, en textique, premièrement, que les **caco(hyper)scriptures** se subdivisent en plusieurs sous-catégories, dont, quand il s'agit d'une promotion obtenue par la spéciale soumission d'un paramètre matériel à une base idéale, les **caco(hyper(paramétre))scriptures** (*ISE (2000)-C(H)RG-3.1*), et, deuxièmement, que cette sous-catégorie se divise elle-même en deux: d'une part, les **caco(hyper(paramétre-proto))scriptures**, quand l'inaboutissement provient d'une déféctuosité de la structure matérielle requise, et, d'autre part, les **caco(hyper(paramétre-deutéro))scriptures**, quand l'inaboutissement provient d'une déféctuosité de la structure idéale par elle-même (*ISE (2000)-C(H)RG-3.2* et *3.3*).

Ainsi, dans la mesure où, avec les occurrences **3** et **4**, l'inaboutissement, sous l'angle **hyperreprésentatif**, relève non point de l'**idéostructure** (puisque la notion du classement alphabétique d'un dictionnaire n'est, par elle-même, aucunement incorrecte), mais bien de l'interne **discordance** entre les correctes **matéριοstructures** mobilisées pour concourir à cet effet (d'une part, l'affichage, dans son intégralité, de l'alphabet français, lequel, en l'espèce, n'est pas incorrect, et, d'autre part, tel quadrillage d'une couverture correspondant à un format usuel, lequel en l'espèce n'est pas davantage incorrect), il est loisible de spécifier que, dans ces cas, ce sont des **caco(hyper(paramétre-proto))scriptures** que l'on rencontre. Et comme cette difficulté n'est point amendable (puisque, l'on en a vu plus haut la raison, le quadrillage offert est le moins imparfait qui, pour l'heure, se puisse obtenir), il s'agit, plus exactement, de **caco(hyper(paramétre-proto-dasmo))scriptures**.

Dès lors, il suffit, dans les deux formules techniques qui correspondent aux occurrences **3** et **4** (d'une part, celle, on l'a établie plus haut, de **caco(plasto-ortho-dasmo)texture** et, d'autre part, celle, on l'a construite à l'instant, de **caco(hyper(paramétre-proto-dasmo))scripture**), d'observer la commune présence de l'infixe marquant l'incorrectibilité, **dasmo**, pour saisir, nullement dépourvu d'importance, un mécanisme peut-être méconnu.

En effet, écrire, comme on l'a stipulé, quant à l'imperfection en cause, d'une part, qu'il s'agit d'une **caco(hyper(paramétre-proto-dasmo))scripture** (bref d'une erreur **hyperreprésentative** qui n'est pas

correctible sous les **astreintes** en vigueur dans l'écrit), revient à faire saillir, en l'espèce, quant à l'incorrectibilité, la **responsabilité de ces astreintes**, et, d'autre part, qu'il s'agit d'une **caco(plasto-protodasmo)texture** (bref d'une erreur **métareprésentative** qui n'est pas correctible sous les **astreintes** en vigueur dans l'écrit), revient à faire saillir, quant à l'incorrectibilité, la **nature des astreintes** qui l'imposent, bref le **principe du mécanisme à l'œuvre**.

Or, ce principe, il est loisible de le spécifier ainsi: c'est parce que l'ensemble survient sous la dominance d'une surcontrainte **indépendante** de la représentation (l'exigence d'un certain **format** autorisant le maniement et le rangement du volume), laquelle entraîne, "noir sur blanc", une autre surcontrainte **indépendante** de la représentation (l'exigence, s'agissant d'un quadrillage total, du nombre de **vingt-huit** carrés), et parce que ces surcontraintes sont incompatibles avec les éléments requis par la représentation pour obtenir une **ortho(hyper)représentation**, c'est-à-dire une "expressivité" (les **vingt-six** lettres, pour lors, de l'alphabet français), que le moulage de l'**idéostructure** (la notion de tel dictionnaire en son fonctionnement), sous les espèces de la **matéριοstructure** mobilisée à cette fin (les **vingt-six** lettres de l'alphabet français) ne peut correctement s'accomplir.

Ou, si l'on préfère, l'imperfection "expressive", bref la **caco(hyper(paraméτρο-protodasmo))scripture**, se produit **sous l'emprise** d'une **caco(plasto-protodasmo)texture**. Ou, si l'on aime mieux, l'imperfection en cause vient, non point de ce que la **représentation**, en quête d'une **ortho(hyper)représentation**, serait trahie par les "**moyens**" qu'elle aurait choisis, mais bien de ce que, en quête d'**ortho(hyper)représentation**, la **représentation** n'a pas rencontré les **conditions de possibilité** qui l'eussent permise.

Toutefois, nulle peine à s'en aviser, le discord entre, d'une part, le nombre des carrés et, d'autre part, le format retenu peut cesser d'être un **défaut** (dans le supplémentaire ordre "expressif" de la représentation), voire, on l'a mentionné, un défaut **incorrectible**, pour devenir un **bénéfice** (dans le principal ordre de la représentation), selon ce qu'il pourrait bien convenir d'appeler une aubaine.

7. Aubaine

En effet, puisqu'il s'agit d'une couverture de livre, ce vacant espace, d'abord fâcheux (tant qu'il sied d'emplier tout le quadrillage avec les seules lettres de l'alphabet français), devient avantageux, au contraire, si l'on choisit, non plus de le **constater**, mais plutôt de **l'utiliser**.

C'est que, dans la mesure où les éditions reliées comportent, le plus souvent, sur le premier volet de leur couverture⁷, diverses marques faciales (dont, au prime chef, le titre), il devient maintenant possible, avec les surnuméraires carreaux vacants des occurrences **3** et **4**, de leur offrir un site. Ou, si l'on préfère, l'espace vacant, fâcheux tant qu'il s'agit de le constater, devient une **occasion** quand il s'agit d'ainsi l'utiliser.

Seulement, ayons cure de l'apercevoir, souscrire à cette nouvelle conjoncture, une **nouvelle donne** si l'on veut, et même, par provision, une **première** nouvelle donne, c'est accepter une transformation quant à la structure même de ces deux carreaux vacants. En effet, là où, programmée, l'on peut le craindre, par la dominante idéologie représentative, une étourderie inclinerait à croire que ces deux carreaux vacants ne sont, après tout, qu'un simple "moyen" requis par la **représentation** aux fins de proposer le titre de l'ouvrage, il appert, avec un peu de cervelle, que, pour l'heure, et, cela, avant même que l'on ait songé à inscrire quoi que ce soit, c'est la **solution d'un problème tout autre** (saturer, à des fins "expressives", on l'a vu, selon un quadrillage, la couverture d'un dictionnaire dans un format usuel avec toutes les lettres de l'alphabet français) **qui**, en son défaut, **a construit la situation** (la présence d'un couple de carreaux vacants), non seulement **dans laquelle la possibilité** d'y inscrire le titre a été construite, mais encore, peut-être, **par laquelle l'idée même** d'inscrire ce titre en est venue à se concevoir.

Ou, si l'on préfère, l'**aubaine**, si généreuse, spectaculairement, à l'égard des "**moyens**", est, dans les occurrences de ce type, au contraire, ce qui en rend problématique la notion. Généreuse à l'égard des "**moyens**"? Oui, puisque, apparemment, et avec, en l'espèce, les deux **carreaux vacants** (sitôt qu'on envisage d'y inscrire un titre), elle ne laisse point d'en offrir alors qu'on en désire. En rend **problématique la notion**? Oui, puisqu'elle avère que ces prétendus "**moyens**", et, en l'espèce, les **deux carreaux vacants** (dans la mesure où ils sont issus d'une hasardeuse incompatibilité numérique entre telle grille et tel alphabet), sont plus exactement, en tant que "déjà fait", ou "ready-made" en somme, ces choses bien différentes que sont des **chances rencontrées**. Ou si l'on aime mieux, la **représentation**, loin de choisir les carreaux vacants du quadrillage comme un simple

"moyen" de sa venue, se trouve, dans les occurrences de ce type, leur être tributaire en tant qu'ils sont des **conditions de sa possibilité**.

Or, sauf, de la part du lecteur, soudain un excès de hâte, l'affaire pourrait bien mériter, ici, un léger surcroît de scrupules. C'est qu'il suffit d'un rien d'attention en sus pour apercevoir, fort précis, le mécanisme par lequel les deux carreaux vides attestent qu'ils forment, au vrai, les conditions de possibilité de la représentation.

Ce **mécanisme**? Il se manifeste avec le jeu des **contraintes** que les vides carreaux exercent. En effet, dans la mesure où ils existent pour de tout autres motifs (ce sont, on l'a noté, d'inévitables scories dans la solution d'un problème fort différent), ils présentent, vis-à-vis de l'inscription qu'ils permettent, d'une part, des aspects favorables (et c'est en cela qu'ils sont une **aubaine**), et, d'autre part, des aspects qui le sont moins (et c'est en cela qu'ils s'affirment **contraintes**).

Des aspects **favorables** à l'inscription? Oui, une certaine quantité d'espace vierge.

Des aspects **moins favorables**? Oui, d'une part, une **contrainte de site**, en ce qu'il s'agit d'un **endroit localisé** (puisque, lié à la distribution des lettres, ils se disposent, sous l'angle opératoire, dans le coin inférieur droit), et, d'autre part, une **contrainte de taille**, en ce qu'il s'agit d'un **endroit exigu** (puisque, liés au rapport du nombre des cases d'un quadrillage induit par le format et du nombre des lettres offertes par l'alphabet français, ils sont restreints à deux).

Cette nouvelle situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet, quand, au fil d'un examen, qu'il s'agisse d'une **structurodromie**, ou, comme en l'espèce, d'une **structuropoièse**, il sied de prendre acte d'une transformation structurale, l'on dispose, en textique, du concept de **palinodie**, qui rend compte du phénomène par lequel, pour s'en tenir ici au moindre, d'une part un accomplissement, et d'autre part un régime peuvent respectivement devenir autres (*ISE (2000)-UF-3.6.5*). Et l'on stipule, en outre, que, pour des motifs de cohérence formulative, il est utile de diviser ce mécanisme en deux: d'un côté, la **palinodie** "blanche", ou **autopalinodie** (du grec *autos*, "soi-même"), quand le basculement, à vide en somme, préserve la catégorie qu'il est censé concerner, et, d'un autre côté, la **palinodie** "efficiente", ou **hétéropalinodie** (du grec *hétéros*, "autre, différent"), quand le basculement conduit ouvertement à une transformation d'ordre catégoriel (*ISE (2000)-UF-3.6.6* et *3.67*).

Toutefois pour que puisse être examinée, en rigueur, la **palinodie** qui les affecte avec la **nouvelle donne**, il importe que les deux carreaux vacants soient d'abord, sous l'angle structural, définis avec davantage de précision.

Sachant qu'il y a lieu d'être attentif, lors de l'examen d'un écrit, non seulement aux **structures**, mais encore aux **éléments** qui les constituent, l'on parle, en textique, quand il s'agit d'éléments d'**orthoscriptures** ou de **cacoscriptures**, respectivement d'**orthoscriptèmes** et de **cacoscriptèmes** (*ISE (2000)-UF-3.8* et *3.45*, du grec *éma*, "élément de"), et, quand il s'agit d'éléments d'**orthotextures** ou de **cacotextures**, respectivement d'**orthotextèmes** et de **cacotextèmes** (*ISE (2000)-UF-3.30* et *3.57*). En outre, et pour s'en tenir, ici, à la déféctuosité en régime **métareprésentatif**, l'on distingue, pour ces éléments, ceux qui arborent eux-mêmes la déféctuosité, les **caco(proto)textèmes**, et les autres qui ne l'arbovent point, les **caco(deutéro)textèmes** (*ISE (2000)-UF-3.57*).

Ainsi, sous cet angle, il appert, dans les occurrences **3** et **4**, incorrectes sous l'angle du remplissage, que les vingt-six carreaux titulaires chacun d'une lettre ressortissent à des **caco(deutéro)textèmes** (puisque'ils appartiennent à la structure déféctueuse sans arborer eux-mêmes le défaut), et que les deux carreaux vacants ressortissent à des **caco(proto)textèmes** (puisque'ils appartiennent à la structure déféctueuse tout en arborant son défaut). En outre, aux fins d'être plus précis, et dans la mesure où la **cacotexture** à laquelle ils appartiennent, on l'a noté (section **6**), est une **caco(plasto-proto-dasmo)texture**, l'on peut stipuler que les vingt-six carreaux titulaires chacun d'une lettre sont des **caco(plasto-proto-dasmo(deutéro))textèmes**, et que les deux carreaux vacants sont des **caco(plasto-proto-dasmo(proto))textèmes**.

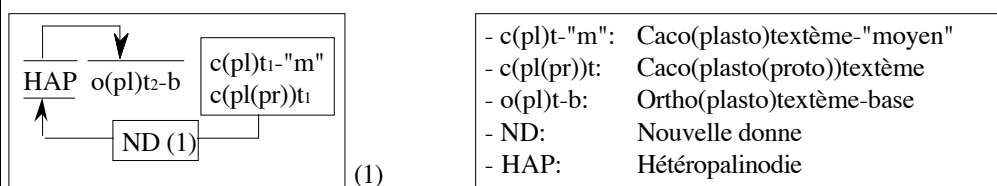
Cependant, l'on précise non moins, par ailleurs, en textique, d'une part, que les **ortho(plasto)textèmes** qui instituent les conditions matérielles de l'**orthoreprésentation** sont, puisque, en tant que moules, c'est sur leur appui que le moulage se produit, des **ortho(plasto)textèmes-base**, et que les effets représentatifs qui n'adviennent qu'en s'y soumettant sont, puisque c'est avec leur office, semble-t-il, que se produit le moulage, des **ortho(plasto)textèmes-"moyen"** (*ISE (2000)-OMRG-14.2*).

Ainsi, sous telle spécification, il appert, dans les occurrences **3** et **4**, incorrectes sous l'angle du remplissage, que les vingt-huit carreaux ressortissent à des **caco(plasto)textèmes-base** (puisque, en tant que moule, c'est sur leur appui que l'application défectueuse se produit), et que les effets **représentatifs**, ou, plus précisément, en l'espèce, les effets **hyperreprésentatifs** qui adviennent, d'une part avec les lettres casées, et, d'autre part, avec les vides au sein des cases, sont, puisque c'est avec leur office, semble-t-il, que se produit le moulage défectueux, des **caco(plasto)textèmes-"moyen"**.

Or, avec ce qu'on a nommé la **première nouvelle donne**, c'est dans une structure différente que les deux carreaux s'avèrent pris. En effet, ce qu'ils se trouvent offrir, désormais, maintenant qu'ils sont envisagés comme site d'accueil des mentions intitulatives, c'est un certain **espace contraignant** auquel la **représentation**, pour advenir, devra obéir. Ainsi, alors qu'ils relevaient, d'abord, en tant que scories quant au moulage de l'alphabet français sur une grille de vingt-huit cases, on vient de le voir, et pour le dire au plus simple, d'une **caco(plasto)texture** dont ils étaient, d'une part, les **caco(plasto-proto)textèmes** (puisque'ils appartenaient à cette structure défectueuse tout en arborant son défaut), et, d'autre part, certains de ses **caco(plasto)textèmes-"moyen"** (puisque c'est avec, notamment, leur office, semble-t-il, que se produit le moulage défectueux), les voilà impliqués, à présent, non moins, en tant que moule sur lequel devra s'appliquer certain titre, dans une nouvelle structure, une **ortho(plasto)texture** dont ils sont les **ortho(plasto)textèmes-base**.

Et il est donc loisible de préciser, corrélativement, que lesdites éventuelles mentions intitulatives en formeront, puisque c'est par leur office, semble-t-il, que pourra s'accomplir le moulage, les **ortho(plasto)textèmes-"moyen"**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le statut initial des **deux carreaux vacants**, d'une part, en tant que comptant parmi les fauteurs du **moulage incorrect**, et, d'autre part, en tant qu'arborant le défaut (section **5**), l'on peut stipuler le nouveau statut des **deux carreaux vacants**, en tant que maintenant **promis à quelque titre** (formule **1**).



A savoir: **c(pl)t-"m"**, tel élément instrumental d'une première structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl(pr))t₁**, tout en arborant, lui-même, le défaut, qui, **ND (1)**, sous l'emprise de ce que, par provision, l'on peut appeler une première nouvelle donne, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, cette fois), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl)t₂-b**, en l'élément d'appui d'une deuxième structure, laquelle réussit pour sa part, un autre effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation).

Cependant, et pour réel que soit le structural progrès autorisé par cette nouvelle donne, un rien d'attention suffit pour saisir que les problèmes, au vrai, ne sont encore que très partiellement résolus.

8. Difficultés

En effet, si, selon ladite première nouvelle donne, la neuve spécification des **deux carreaux vacants** (comme site capable d'accueillir quelque titre) permet que se résolvent deux problèmes successifs (celui, principal, de la saturation de l'espace vide au sein du quadrillage, et celui, dérivé, d'une inscription de certaines marques intitulatives sur la couverture), ce sont, néanmoins, l'une aggravée par l'autre, deux perceptibles difficultés qui subsistent: l'une quant à la position, l'autre quant à la représentation.

Une difficulté quant à la **position**? Oui, et elle se manifeste sitôt qu'on cesse de confondre le point de vue procédural et le point de vue structural. En effet il appert, pour lors, dans les occurrences **3** et **4**, que le site du **vacant espace** s'il est pertinent sous l'angle opératoire, est incorrect sous l'angle positionnel.

Pertinent sous l'angle **opératoire**? Oui, parce que, avec une répartition alphabétique en suites horizontales, l'espace vacant surgit, en pratique, ainsi qu'on l'a noté (section 4), à la fin du procès d'inscription (bref dans le coin inférieur droit).

Incorrect sous l'angle **positionnel**? Oui, parce que ce vacant espace constitue un élément **unique**, disposé, sans motif recevable, à une place qui, elle, **ne l'est pas**.

Un élément **unique**? Oui, puisque, vis-à-vis des autres cases qui accueillent chacune sa lettre, ce vacant espace, dans la mesure où il en est dépourvu, forme un bloc singulier.

Une place qui, elle, **n'est pas unique**? Oui, puisque cette place n'est aucunement pure d'une équivalente.

Sans motif recevable? Oui, puisque, sitôt qu'on cesse d'envisager l'**ordre opératoire** (sans portée quand on se borne à strictement examiner l'emplacement comme tel), il n'y a aucune raison pour qu'une exception pure et simple occupe une place ayant une équivalente, dans la mesure où, puisqu'elles sont équivalentes, cette exception pourrait aussi bien se trouver à l'**une** qu'à l'**autre**. Ou, si l'on préfère, ce **vacant espace** est un élément **unique** occupant, sous l'angle **positionnel**, ce qu'il convient de nommer une place **flottante**.

Ainsi, plus précisément, dès lors que ce bloc **unique** se situe, comme ici, à l'une des deux **extrémales** paires de places du dispositif, rien, sauf un arbitraire, quand, pour éviter de confondre ce qui est distinct, l'on abandonne le point de vue **opératoire**, n'oblige que ce soit à l'**une** (le coin inférieur droit), comme dans l'occurrence 4, plutôt qu'à l'**autre** (le coin supérieur gauche), comme dans l'occurrence 5.

Cette nouvelle situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, s'agissant de ce **vacant espace**, d'abord de rappeler la structure qu'il présente, sous l'angle de sa **distribution** dans le quadrillage soumis à une intégrale occupation par l'alphabet français, puis d'examiner la structure qu'il présente sous l'angle de sa **position** au sein de celui-ci.

Dans la mesure où ce **vacant espace**, du point de vue **distributionnel**, correspond à l'**irrespect** d'une contrainte, sous les espèces, redisons-le, d'une faille quant à un certain **moulage** (celui, redisons-le, de l'alphabet français sur une grille à vingt-huit cases), il ressortit, on l'a noté (section 5), à une **caco(plasto)texture** dont il forme, d'une part, puisque c'est avec son office, semble-t-il, notamment, que survient le défaut, l'un des **caco(plasto)textèmes-"moyen"**, et, d'autre part, puisqu'il arbore lui-même ce défaut, le **caco(plasto-proto)textème**.

Dans la mesure où ce **vacant espace**, du point de vue **positionnel**, correspond, en outre, à un **irrespect flottant** de cette contrainte (puisque'il pourrait, aussi bien, se situer à une autre place que la présente sienne), il ressortit, de plus, à ce que, en textique (*ISE (99)-CMRG-4.1*), l'on nomme une **caco(choro)-texture** (du grec *chora*, "lieu (dé)limité"), dont il forme, en tant qu'arborant lui-même ce défaut, le **caco(choro(proto))textème**.

Du coup, et si l'on souhaite saisir les deux failles, en leur concours, suivant une formule synthétique, l'on peut dire que ce **vacant espace** relève d'une **caco(plasto(choro))texture** (c'est-à-dire d'une **caco(plasto)texture** affligée, de surcroît, d'un défaut quant à sa **place**), dont il est, d'une part, puisque c'est avec son office, semble-t-il, notamment, que survient le défaut, l'un des **caco(plasto(choro))-textèmes-"moyen"**, et, d'autre part, puisqu'il arbore lui-même ce défaut, le **caco(plasto(choro)proto)-textème**.

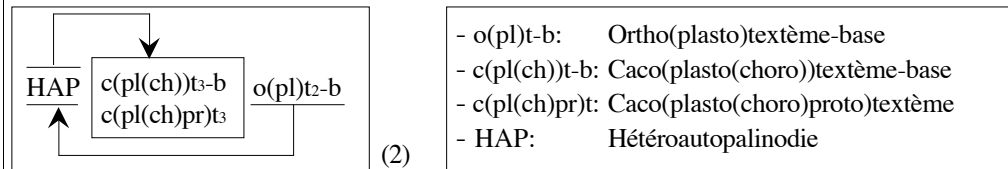
Et il est loisible, ensuite, s'agissant toujours de ce **vacant espace**, d'abord de rappeler sa structure en que qu'il est, lui-même, **promis à quelque titre**, puis de considérer sa structure en tant que, dans ce **rôle**, il occupe une **position** défectueuse.

Dans la mesure où ce **vacant espace** est **promis à quelque titre**, il devient, lui-même, on l'a vu plus haut (section 7), le moule d'un autre moulage (puisque, avec la première nouvelle donne, ces deux cases sont vouées à être le site, précisément, où les mentions intitulatives auront à s'appliquer), c'est-à-dire l'**ortho(plasto)textème-base** d'une **ortho(plasto)texture** distincte.

Dans la mesure, toutefois, où sa **position** est **flottante**, ce qu'il se trouve offrir, en fait, est un moule défectueusement disposé. Dès lors, le **vacant espace** en tant qu'il est, lui-même, **promis à quelque titre** ressortit à une **caco(plasto(choro))texture** distincte, dont il forme, puisque c'est sur son appui que

s'accomplit le moulage défectueux, le **caco(plasto(choro))textème-base**, et, puisqu'il en arbore lui-même le défaut, le **caco(plasto(choro)proto)textème**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat de la formule qui concernait le **vacant espace** en tant que **promis à un titre** (formule 1), l'on peut maintenant stipuler le statut de ce **vacant espace**, non plus seulement en tant que **promis à quelque titre**, mais également en tant qu'il occupe une **position flottante** (formule 2).



A savoir: **o(pl)t₂-b**, tel élément d'appui d'une deuxième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), qui, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (incorrect, donc, cette fois), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **c(pl(ch))t₃-b**, en l'élément d'appui d'une troisième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et, cela, en raison de sa propre place flottante, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant lui-même ce défaut.

Cependant, on l'a noté (section 8), ce qui subsiste, c'est, non seulement, une difficulté quant à la position, c'est, aussi, une difficulté quant à la représentation.

9. Conséquences

Une difficulté quant à la **représentation**? Oui. En effet, si, dans les occurrences 3 et 4, l'on considère avec plus de soin ledit espace vacant sous les espèces de sa **position**, l'on peut dire, ensuite, de celle-ci, qu'elle est inadéquate, en outre, et sous l'angle principal de la représentation, et sous l'angle supplémentaire de l'"expressivité".

Inadéquate sous l'angle principal de la **représentation**? Oui, parce que, sitôt qu'il s'agit, dans le coin inférieur droit de la couverture, d'accueillir un titre, celui-ci se trouve, en ce lieu, représentativement affaibli (puisque l'accès aux deux carreaux est ralenti par la nécessité où le lecteur se trouve, pour y parvenir, et même s'il sait le faire vite, de parcourir l'ensemble en diagonale vers le bas).

Inadéquate sous l'angle supplémentaire de l'"expressivité"? Oui, parce que, sitôt qu'il s'agit, dans le coin inférieur droit de la couverture, d'accueillir un titre, celui-ci se trouve, en ce lieu, "expressivement" amoindri (puisque la place de ces deux carreaux est en quelque sorte "inférieure", ce qui, au lieu d'exalter l'importance du titre, à prime vue la dessert).

Du coup, ce vacant espace, d'abord **défectueux**, comme on l'a vu d'emblée (section 5), en ce qu'il signe l'inadéquation entre la grille de vingt-huit carreaux offerte et l'alphabet français de vingt-six lettres, puis **avantageux**, comme on l'a vu ensuite (section 7), en ce qu'il autorise, avec la première nouvelle donne, l'inscription de quelque titre, se montre, au fil de l'examen, et, cela, aussi bien sous l'angle principal de la représentation que sous l'angle supplémentaire de l'"expressivité", une nouvelle fois **défectueux**.

Cette nouvelle situation, toutefois, peut également se concevoir d'une façon moins vague.

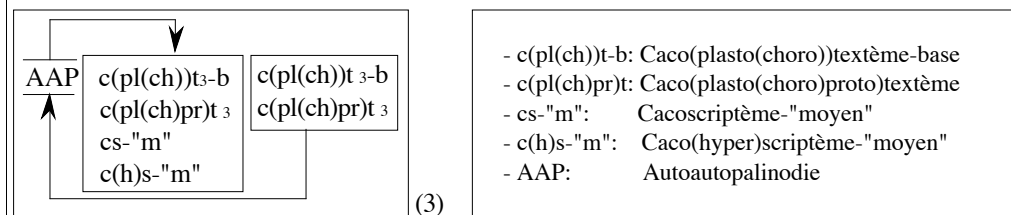
En effet il est loisible, maintenant, s'agissant de ce **vacant espace**, d'observer sa **position** en tant qu'elle suscite, dès lors qu'il est **promis à quelque titre**, et une déféctuosité **représentative**, et une déféctuosité **hyperreprésentative**. Une déféctuosité **représentative**? Oui, puisque, redisons-le, cette terminale position prescrit au lecteur un trajet diagonal qui entraîne une certaine lenteur d'accès. Une déféctuosité **hyperreprésentative**? Oui, puisque, redisons-le, cette "inférieure" position entraîne une certaine dépréciation du titre.

Dans la mesure où, du fait de sa **position terminale**, le **vacant espace**, ainsi, souffre d'une déféctuosité **représentative**, il ressortit à une **cacoscripture**, dont il forme, puisque c'est par son office, semble-t-il (car celui-ci est plutôt, on l'a observé, mais on réserve à plus tard l'éclaircissement terminologique de ce

problème, la condition de sa possibilité), que le défaut s'insérera lors de l'inscription, le **cacoscriptème-"moyen"**.

Dans la mesure où, du fait de sa **position terminale**, le **vacant espace**, ainsi, souffre d'une défektivité **hyperreprésentative**, il ressortit à une **caco(hyper)scripture**, dont il forme, puisque c'est par son office, semble-t-il (car celui-ci est plutôt, on l'a observé, mais on réserve à plus tard l'éclaircissement terminologique de ce problème, la condition de sa possibilité), que le défaut s'insérera lors de l'inscription à venir, le **caco(hyper)scriptème-"moyen"**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée enrichissant la précédente (formule 2) avec les nouvelles mentions, collatérales en somme, de **cacoscriptème-"moyen"** et de **caco(hyper)scriptème-"moyen"**, l'on peut compléter le statut du **vacant espace** en tant que **promis à quelque titre** et **soumis à cette position terminale** (formule 3).



A savoir: **c(pl(ch))t₃-b**, tel élément d'appui d'une troisième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant le défaut, qui, **AAP**, bascule dans le même type d'accomplissement (incorrect, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **c(pl(ch))t₃-b**, en la même structure, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant donc toujours, lui-même, le défaut,

— ce qui le suscite, d'une part, **cs-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative défectiveuse, et, d'autre part, **c(h)s-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure hyperreprésentative défectiveuse.

Pourtant, nulle peine à l'entrevoir, et si déroutant soit-il, ce cumul d'imperfections n'est point exempt d'un avantage.

10. Traitement

En effet, dans la mesure où la déficience qui relève de la **représentation** (certaine lenteur d'accès aux futures mentions intitulatives, à cause de leur position dans le coin inférieur droit) et la déficience qui relève de l'"**expressivité**" (l'affaiblissement de ces futures mentions à cause de l'"inférieure" position où elles sont assignées) proviennent, l'une et l'autre, d'une défektivité d'espèce **positionnelle**, il n'est pas illégitime d'espérer que la correction de celle-ci puisse entraîner, par les économes vertus en somme d'un seul geste, une subséquente correction de celles-là.

Observons, donc, dans un premier temps, la défektivité d'ordre **positionnel**. Elle vient, on l'a fait saillir (section 8), de ce que, dans les occurrences 3 et 4, un élément **unique**, le bloc des deux carreaux vacants, se trouve à une place **flottante**, puisque, sitôt exclu l'ordre **opératoire**, nulle raison recevable, en la circonstance, rappelons-le, n'exige qu'il occupe **telle place** (la fin, comme dans l'occurrence 4) plutôt que, ailleurs, son **équivalente** (le début, comme dans l'occurrence 5).

Dès lors, le principe de la solution est facile à saisir. En effet il revient à se demander si, tel qu'il se présente, le quadrillage ne comporterait point, lui-même, une place qui, dépourvue de toute équivalente, serait elle-même **unique** puisque, pour que le positionnement fût correct, et dans la mesure où un spécial élément **unique** se trouverait ainsi à une spéciale place **unique**, il suffirait d'y assigner le bloc des deux carreaux vacants. Et, bien sûr, la solution est immédiate, puisque seul endroit, dans le quadrillage, à ne point comporter, suivant la symétrie élémentaire, le moindre correspondant, cet emplacement unique ne saurait qu'en être le **centre**.

Cependant, prenons le soin de l'apercevoir, la nécessité d'un emplacement **central** dans le quadrillage ne laisse point d'avoir une influence décisive sur les deux occurrences jusqu'ici plus ou moins admises (occurrences 3 et

4). En effet, cette exigence permet, en prolongeant leur première distinction, d'assurer la supériorité de l'une sur l'autre.

La première **distinction**? Oui. Elle s'était produite, l'on s'en souvient (section 4), sous l'angle du format. En effet, s'agissant du **format usuel**, l'une d'elles, pour le motif de sa fragilité relative (l'occurrence 3, quelque peu en largeur), avait été dite seulement l'**avoisiner**, et l'autre, pour le motif de sa solidité effective (l'occurrence 4, quelque peu en hauteur), avait été dite assurément l'**accomplir**.

La nouvelle **distinction**? Elle se produit évidemment, cette fois, sous l'angle du centrage. En effet s'agissant du **centrage**, l'une d'elles (l'occurrence 3) souffre d'un couple d'insuffisances et l'autre (l'occurrence 4), à l'inverse, jouit d'un couple de vertus. Un **couple d'insuffisances**? Oui. En effet l'occurrence 3, d'une part, puisqu'elle en comporte un nombre pair, n'offre point de bande centrale, et, d'autre part, puisque chaque bande en comporte un nombre impair, il n'en est aucune, de plus, pour elle, qui puisse offrir un bloc central formant deux carreaux. Un **couple de vertus**? Oui. En effet, l'occurrence 4, d'une part, puisqu'elle en comporte un nombre impair, prodigue une bande centrale (la quatrième), et, d'autre part, puisque chaque bande en comporte un nombre pair, elles prodiguent toutes, de plus, un bloc central formant deux carreaux (le deuxième et le troisième).

De cette heureuse présence d'une **paire centrale de carreaux** dans le format qui, par lui-même, était déjà le meilleur, ayons cure de le faire saillir, l'on pourrait dire qu'elle constitue, au sein du procès d'élaboration, ce que, plus haut (section 7), quant aux deux excédentaires **carreaux vides** (dès lors qu'on envisage d'y inscrire un titre), l'on a cru devoir appeler une aubaine. Une **aubaine**? Oui, puisque, souhaitant disposer le bloc vacant au milieu de la grille, l'on tombe, avec le meilleur des deux formats retenus, justement sur la possibilité d'une **centrale paire de carreaux**.

Cependant, s'il est convenable, ainsi, d'assimiler, d'une part, les **deux vides cases** rencontrées d'emblée et, d'autre part, la **centrale paire de carreaux** rencontrée à l'instant, il est opportun, aussi, de les différencier.

Les **assimiler**? Oui. En effet, n'hésitons pas à le redire, si généreuse, spectaculairement, à l'égard des "**moyens**" (puisque, d'abord avec les **deux carreaux vacants** sitôt qu'on envisage d'inscrire un titre, puis, maintenant, avec la **centrale paire de carreaux** sitôt qu'on souhaite placer au centre les deux cases vides), l'**aubaine**, dans les occurrences de ce type, est au contraire ce qui en rend problématique la notion, puisqu'elle avère que ces prétendus "**moyens**" (les **deux vides carreaux** provenant d'une hasardeuse incompatibilité numérique entre telle grille et tel alphabet, et la **centrale paire de carreaux** provenant d'une hasardeuse rencontre entre telle grille et telle orientation de tel spécial format), dans la mesure où il s'agit, avec eux, d'un "déjà fait", un "ready-made" en quelque sorte, offrent des chances **rencontrées**.

Les **différencier**? Oui. En effet, si l'**aubaine précoce**, celle des opportuns **deux carreaux vacants**, en ce qu'elle a été offerte vers les débuts de l'entreprise, peut s'entendre, si l'on ose dire, comme une **chance... fortuite**, en revanche, l'**aubaine tardive**, celle de l'opportune **paire centrale de carreaux**, en ce qu'elle a été offerte assez loin dans le travail, et parce que, du coup, sa pertinence vient d'une certaine élaboration intercalaire, peut s'entendre, en quelque façon, comme une **chance... construite**. Dès lors, sous cette vue, il pourrait bien être adéquat de la penser comme une **prime de structuration**.

Dès lors, puisque l'occurrence 4, promue déjà par la différenciation quant au **format**, est confortée, maintenant, par la différenciation quant au **centrage**, c'est sur elle, à l'évidence (occurrence 6), qu'il convient d'agencer le bloc vacant.

Cette nouvelle situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire cette occurrence 6 au fil de la graduelle reconstruction en cours.

Dans la mesure où, en son effort de résoudre la difficulté positionnelle inhérente à la **terminale place des deux carreaux vacants**, elle provient, partant d'un premier **antécrit** (celui qui propose l'occurrence 4), d'une deuxième **antédescription** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque celui-ci, de même, il suffit de s'y reporter (occurrence 19)⁸, adopte le format quelque peu en hauteur et n'y agence guère en position terminale l'espace réservé au titre), l'occurrence 6 présente, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, un deuxième **antécrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

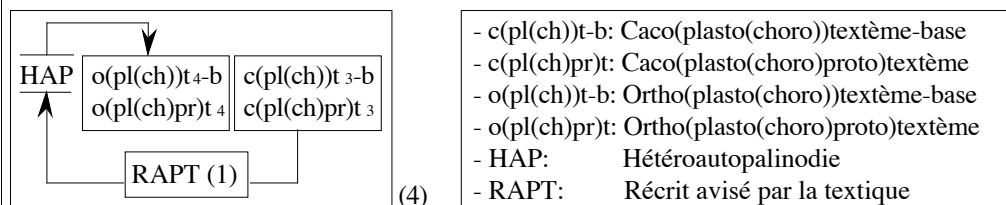
Et il est loisible, ensuite, par les offices de trois mises au point, de préciser la **solution** fournie, dans l'occurrence **6**, avec les **deux carreaux vacants** en tant que **mis au centre**.

Premièrement: cette **mise au centre** du bloc des **deux carreaux vacants** correspond à la structure que, en textique, l'on nomme un **double hapax**, ou, plus précisément, puisque, pour l'heure, c'est une forme exclusive qui se trouve à une place exclusive, un **hapax morphochorique**.

Deuxièmement: cette **mise au centre** du bloc des **deux carreaux vacants**, dans la mesure où, de la sorte, elle suppose le concept, spécifiquement textique, d'**hapax morphochorique**, correspond à ce qui est nommé, dans cette discipline, un Récrit Avisé Par la Textique, ou, en abrégé, un **RAPT**.

Troisièmement: cette **mise au centre** du bloc des **deux carreaux vacants**, dans la mesure où elle revient à ôter la faille structurale nommée, à son heure (section **8**), une **caco(plasto(choro))texture**, correspond, au fil de la présente **structuropoïèse**, à une **palinodie** nouvelle.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, en la formule adéquate (formule **2**), concernait le **vacant espace** en tant que **promis à un titre** et **soumis à une position terminale**, l'on peut stipuler le statut du **vacant espace** en tant que **promis à un titre** et **admis au centre** (formule **4**).



A savoir: **c(pl(ch))t₃-b**, tel élément d'appui d'une troisième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant ce défaut, qui, **RAPT (1)**, selon un premier récrit avisé par la textique, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl(ch))t₄-b**, en tel élément d'appui d'une quatrième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **o(pl(ch)pr)t₄**, tout en arborant cette qualité.

Revenons lors, dans un deuxième temps, aux conjointes **failles** dont souffraient, par avance, les éventuelles mentions intitulatives en les deux cases. Elles relevaient, on l'a fait saillir (section **8**), l'une, principale, de la **représentation** (avec une relative lenteur d'accès venue d'un positionnement dans le coin inférieur droit), et, l'autre, supplémentaire, de l'"**expressivité**" (avec l'affaiblissement provoqué par une assignation en cette place "subalterne").

Or, puisque ces deux imperfections, ainsi, tenaient à ce que les carreaux vacants se disposaient dans le coin inférieur droit, il est clair, comme on a cru pouvoir l'espérer (section **10**), que la solution qui vient d'être fournie au **problème positionnel** administre, simultanément, une précise rectification à chacune. En effet, maintenant que l'espace d'inscription offert par les deux carreaux vacants se trouve au **centre**, les éventuelles mentions intitulatives pourront bénéficier, non seulement d'un accès rapide (bref jouir d'une pleine **représentation**), mais encore, dans la mesure où il s'agit, comment dire, d'un emplacement "noble", d'une flagrante promotion (bref jouir d'une pleine "**expressivité**").

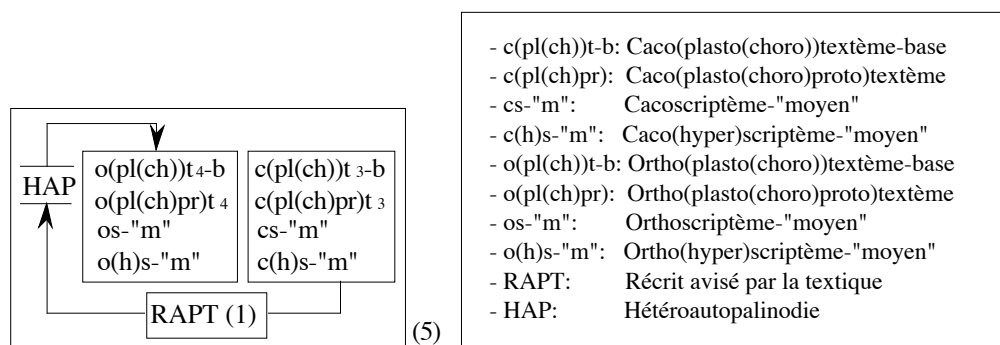
Cette nouvelle situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, maintenant, s'agissant de ce **vacant espace**, d'observer sa mise au **centre** en tant qu'elle **apporte**, dès lors qu'il est **promis à un titre**, une **solution aux deux failles, représentative** et **hyperreprésentative**, débusquées plus haut (section **9**).

Dans la mesure où, en sa **position centrale**, à cause de la plus grande rapidité d'accès fournie, le **vacant espace** concourt à une réussite **représentative**, il ressortit à une **orthoscripture** dont il forme, puisque c'est par son office, semble-t-il (celui-ci étant plutôt, redisons-le, mais on réserve à plus tard l'éclaircissement terminologique de ce problème, la condition de sa possibilité), qu'avec l'inscription la correcte **représentation** aura lieu, l'**orthoscriptème-base**.

Dans la mesure où, en sa **position centrale**, à cause de l'exhaussement prodigué aux mentions intitulatives, le **vacant espace** concourt à une réussite **hyperreprésentative**, il obtient une **ortho(hyper)scripture** dont il forme, puisque c'est par son office, semble-t-il (celui-ci étant plutôt, redisons-le, mais on réserve à plus tard l'éclaircissement terminologique de ce problème, la condition de sa possibilité), qu'avec l'inscription la correcte **hyperreprésentation** s'accomplira, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée, enrichissant la formule adéquate (formule 4), avec l'ajout des nouvelles mentions collatérales d'**orthoscriptème-"moyen"** et d'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**, l'on peut compléter le statut de ce **vacant espace** en tant que **promis à quelque titre et admis au centre** (formule 5).



A savoir: **c(pl(ch))t₃-b**, tel élément d'appui d'une troisième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) et cela en raison de sa propre place, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant le défaut,

— ce qui le suscite, d'une part, **cs-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative défectueuse, et, d'autre part, **c(h)s-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure hyperreprésentative également défectueuse,

— qui, **RAPT (1)**, par les offices d'un premier récrit avisé par la textique, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl(ch))t₄-b**, en tel élément d'appui d'une quatrième structure, réussissant, quant à elle, un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **o(pl(ch)pr)t₄**, tout en arborant la qualité,

— ce qui le suscite, d'une part, **os-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, **o(h)s-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure hyperreprésentative également correcte.

Cependant, et même si elle provoque indiscutablement une avancée, il se pourrait bien que cette étape fût encore un peu loin d'achever la présente graduelle reconstruction.

11. Élastique

En effet le moment est venu de prendre davantage souci d'un problème entrevu, plus haut (section 7), sitôt mise en jeu la **première nouvelle donne**: celui de la disparité entre les mentions faciales et l'espace de leur inscription. Alors que les **mentions faciales** qui auront à s'inscrire sur le premier volet de la couverture sont **majeures** (puisque'elles doivent comporter, au moins, le titre du dictionnaire), **l'espace de leur inscription**, en toute nécessité, est **minime** (puisque'il se réduit à deux carreaux sur vingt-huit, bref au quatorzième du total). C'est pourquoi, en la roide circonstance, elle ne saurait trop surprendre l'envie de recourir aux aimables offices d'un assouplissement.

Un **assouplissement**? Oui, l'assouplissement, en somme, de celle qui n'a pas été levée des deux contraintes aperçues.

L'une des contraintes a été **levée**? Oui, celle qui fut nommée **contrainte du site**. En effet, dans la mesure où ils se trouvent, désormais, promus au **centre** du quadrillage, les deux carreaux vacants permettent au titre à venir, on l'a vu (section 10), de jouir au contraire, maintenant, d'une certaine "expressivité".

L'une des contraintes demeure **active**? Oui, celle qui fut nommée **contrainte de taille**. En effet, dans la mesure où leur aire demeure identique, les **deux** carreaux vacants persistent à n'offrir au titre, ce qui, sous l'angle de l'"expressivité", demeure à prime regard fâcheux, qu'un espace plutôt exigu.

Du coup, et selon ce qu'il convient, non sans peut-être une ironie, d'appeler **principe de l'élastique**, la tentation peut se montrer pressante, puisqu'il est trop menu, et suivant, en somme, une **deuxième nouvelle donne**, d'agrandir ce court espace intitulatif. Ou, si l'on préfère, la poussée représentative, dans ce cas, peut se montrer assez vive pour que le titre soit désiré promu, non seulement par une "expressivité" quant à la **position**, comme on l'a obtenu avec sa mise au centre (occurrence **6**), mais, de plus, par une "expressivité" quant à la **taille**, comme , soit à droite (occurrence **7**), soit à gauche (occurrence **8**), l'on peut l'obtenir avec l'ajout d'un troisième carreau.

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, d'abord, de spécifier, avec plus de soin, l'**ensemble des difficultés hyperreprésentatives** issues des précédentes contraintes.

La **contrainte de site**, ou, pour les texticiens, la **contrainte chorique** (du grec *chora*, on l'a précisé, "lieu (dé)limité"), à savoir la position du vacant espace en **position terminale**, entraîne, on l'a vu (section **8**), sous l'angle **hyperreprésentatif**, avec l'affaiblissement infligé par ce positionnement subalterne aux mentions intitulatives, une **première caco(hyper)scripture** dont il forme, puisque c'est par son office, semble-t-il (car celui-ci est plutôt, on l'a observé, mais on réserve à plus tard l'éclaircissement terminologique de ce problème, la condition de sa possibilité), qu'avec l'inscription cette première incorrecte **hyperreprésentation** aura lieu, le **caco(hyper)scriptème-"moyen"**.

La **contrainte de taille**, ou, pour les texticiens, la **contrainte mégéthique** (du grec *mégéthos*, "grandeur de taille"), à savoir le confinement de cet espace à **deux carreaux**, ajoute, de son côté, du moins à prime regard, sous l'angle **hyperreprésentatif**, avec l'affaiblissement infligé auxdites mentions par une probable exigüité des caractères à venir, une **seconde caco(hyper)scripture** dont elle forme, puisque c'est par son office, semble-t-il (celui-ci étant plutôt, redisons-le, mais on réserve à plus tard l'éclaircissement terminologique de ce problème, la condition de sa possibilité), qu'avec l'inscription cette deuxième incorrecte **hyperreprésentation** adviendra, le **caco(hyper)scriptème-"moyen"**.

Et il est loisible, ensuite, de préciser le rôle que, du moins sous cet aspect, peut tenir l'**ajout d'un troisième carreau**.

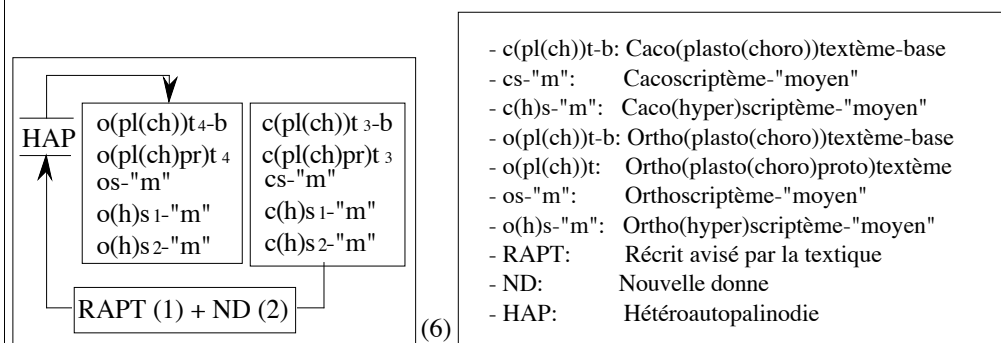
Dans la mesure où les éventuelles **trois cases**, en augmentant l'espace consenti aux mentions, permettent l'usage, valorisant à prime vue, de caractères possiblement accrus, elles ressortissent à une **seconde ortho(hyper)scripture** dont elles forment, puisque c'est par leur office, semble-t-il, qu'avec l'inscription cette seconde correcte **hyperreprésentation** pourra, une fois encore, s'accomplir, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**.

Et il est loisible, enfin, si l'on souhaite préparer la formule capable de faire voir cette situation nouvelle, d'attribuer à l'ensemble de ses structures deux jeux distincts de spécifications.

Le premier jeu permet de mentionner, suivant l'abréviation **c(h)s₁- "m"**, le **caco(hyper)scriptème-"moyen"** de la **caco(hyper)scripture** liée à la **contrainte de site**, et, suivant l'abréviation **c(h)s₂- "m"**, le **caco(hyper)scriptème-"moyen"** de la **caco(hyper)scripture** liée à la **contrainte de taille**.

Le deuxième jeu permet de mentionner, suivant l'abréviation **o(h)s₁- "m"**, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"** de l'**ortho(hyper)scripture** venue avec la **mise au centre**, et, suivant l'abréviation **o(h)s₂- "m"**, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"** de l'**ortho(hyper)scripture** venue avec l'**agrandissement à trois carreaux**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée, enrichissant la formule adéquate (formule **5**), avec l'ajout des nouvelles mentions collatérales, l'on peut compléter le statut du **trio vacant**, en tant que **promis à quelque titre**, et **admis au centre** (formule **6**)⁹.



A savoir: **c(pl(ch))t₃-b**, tel élément d'appui d'une troisième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) et cela en raison de sa propre place, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant le défaut, c(pl(ch)pr)t: Caco(plasto(choro)proto)textème

— ce qui le suscite, d'une part, **cs-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative défectueuse, et, d'autre part, non seulement, **c(h)s₁-"m"**, comme l'élément instrumental, d'une première structure hyperreprésentative défectueuse, mais encore, **c(h)s₂-"m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative également défectueuse,

— qui, **RAPT (1) + ND(2)**, par les offices d'un premier récrit avisé par la textique et transformé sous les injonctions d'une deuxième nouvelle donne, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl(ch))t₄-b**, en tel élément d'appui d'une quatrième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **o(pl(ch)pr)t₄**, tout en arborant cette qualité,

— ce qui le suscite, d'une part, **os-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁-"m"**, comme l'élément instrumental d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂-"m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative également correcte.

Cependant cette solution, puisqu'elle est... incorrecte, ne saurait, évidemment, qu'être admise d'une façon toute provisoire.

12. Entorses

Cette situation est **incorrecte**? Oui. En effet elle ne va point sans comporter, l'une **distributionnelle** et l'autre **positionnelle**, ses propres déficiences.

La difficulté **distributionnelle** concerne, bien sûr, la **lettre finale**. En effet ce que l'on rencontre, à la fin de la série, pour la lettre "z", c'est, maintenant, un calamiteux excédent terminal, puisque, avec l'insertion d'un troisième carreau vacant, cette dernière lettre de l'alphabet, dans l'ordre opératoire, ne dispose plus, et fâcheusement, du moindre enclos pour s'inscrire (occurrences **7** et **8**).

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire ces occurrences **7** et **8** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

Dans la mesure où, sous l'emprise de la **seconde nouvelle donne** (le souci, partant d'un deuxième **antécrit**, d'agrandir l'espace vacant), elles procèdent, avec l'ajout d'une **troisième case**, d'une troisième **antéscript** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque ce dernier, lui-même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**)¹⁰, requiert bien trois carreaux pour les mentions intitulatives), les occurrences **7** et **8** présentent, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, un troisième **antécrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

Et il est loisible, ensuite, de préciser la structure de la **faille distributionnelle** dont pâtit, avec ces occurrences **7** et **8**, la **lettre finale**.

Dans la mesure où cette **lettre**, "z", à l'extérieur, correspond pour sa part, à l'**irrespect d'une contrainte**, sous les espèces, soulignons-le, d'une faille quant à un certain **moulage** (celui de l'alphabet français sur une grille maintenant restreinte à vingt-cinq cases disponibles), elle ressortit, comme celles qui furent analysées dans les occurrences **3** et **4** (sections **5** et **8**), mais à une différence quantitative près, à une **caco(plasto)texture**, dont elle forme, en tant qu'elle en arbore le défaut, le **caco(plasto-prototextème**.

A une **différence quantitative** près? Oui. En effet, pour les occurrences **3** et **4**, la faille, avec les **deux terminaux carrés vacants**, ressortissait à un certain vide, et, pour les occurrences **7** et **8**, la faille, avec la **terminale lettre "z"**, relève pour sa part d'un trop plein.

Et il est loisible enfin, si l'on souhaite établir moins sommairement cette **caco(plasto)texture**, de stipuler le statut, et du trio vacant, et des lettres casées.

Le **trio vacant**? Il forme, d'une part, puisque, dans la mesure où il est responsable de la réduction des cases disponibles à vingt-cinq, c'est sur son appui que survient la défectuosité, le **caco(plasto)textème-base** de cette **caco(plasto)texture**, et, d'autre part, puisqu'il appartient, quant à lui, à cette structure défectueuse sans en manifester la faille, l'un de ses **caco(plasto-deutérotextèmes**.

Les **lettres casées**? Elles forment, d'une part, puisque c'est par leur office, également, semble-t-il, que survient le défaut, certains des **caco(plasto)textèmes-"moyen"** de cette **caco(plasto)texture**, et, d'autre part, puisqu'elles appartiennent également à cette structure défectueuse sans en manifester la faille, le reste de ses **caco(plasto-deutérotextèmes**.

La défectuosité **positionnelle**, pour sa part, concerne le **trio vacant**. En effet, ce que l'on rencontre, maintenant, avec les occurrences nouvelles (occurrences **7** et **8**), pour le **trio vacant**, c'est, puisque, selon un fâcheux dérangement, il ne se trouve plus au centre, un élément **unique** disposé, sans motif recevable, à une place qui, elle, ne l'est pas.

Un élément **unique**? Oui, puisque, vis-à-vis des cases destinées à recevoir chacune sa lettre, ce vacant espace agrandi forme toujours, dans la mesure où il en est dépourvu, un bloc singulier.

Une place qui, elle, **n'est pas unique**? Oui, puisque, derechef, cette place n'est aucunement pure d'une équivalente.

Sans motif recevable? Oui, puisque, pour reprendre, en la circonstance, l'argumentation déjà fournie (section **8**), et sauf à envisager, l'on y reviendra (section **14**), l'ordre **opératoire** (sans portée quand on se borne à examiner l'emplacement comme tel), il n'y a, cette fois encore, aucune raison pour qu'une exception pure et simple occupe une place ayant une équivalente, dans la mesure où, puisqu'elles sont équivalentes, il pourrait aussi bien se trouver à l'**une** qu'à l'**autre**. Ou si l'on préfère, le **trio vacant** est un élément **unique** occupant, sous l'angle **positionnel**, lui non moins, ce que l'on a convenu de nommer une place **flottante**.

Ainsi, plus précisément, dans une bande porteuse d'un nombre pair de cases (ici un quatuor), un **couple** d'entre elles peut, évidemment, on l'a souligné (section **10**), occuper une position **stable**, puisqu'il lui suffit de se trouver de part et d'autre du centre vide (en l'espèce former donc les cases deux et trois), mais un **trio**, quant à lui, ne peut que **flotter**, puisqu'il est astreint désormais à l'une des deux loisibles positions débordantes, soit à **droite**, soit à **gauche**. Par suite, dès lors que ce bloc **unique** touche, comme ici, au bord de la grille, rien, sauf un arbitraire, quand, pour éviter de confondre ce qui est distinct, l'on abandonne le point de vue opératoire, n'oblige que ce soit à la **fin** (aux places deux, trois et quatre), comme dans l'occurrence **7**, plutôt qu'au **début** (aux places un, deux, et trois), comme dans l'occurrence **8**.

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

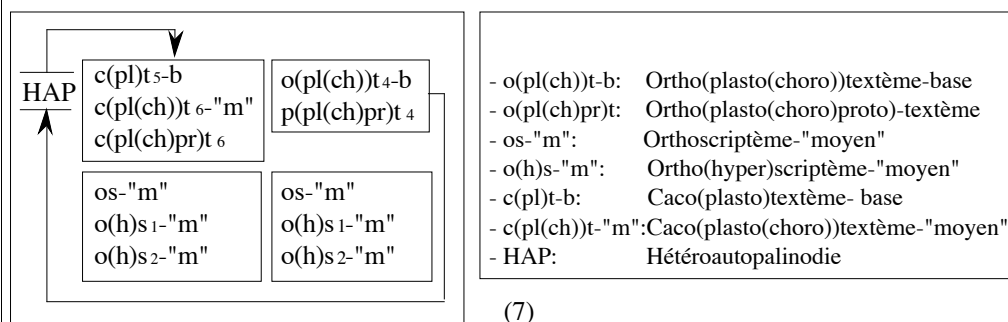
En effet il est loisible, maintenant, s'agissant du **trio vacant**, d'abord de rappeler la structure qu'il présente sous l'angle de la **distribution** générale de l'alphabet dans le quadrillage, puis d'examiner la structure qu'il présente sous l'angle sa propre **position** au sein de celui-ci.

Dans la mesure où ce **trio vacant**, pour l'heure, est **irrespectueux** d'une **première contrainte**, sous les espèces, redisons-le, d'une faille quant à un certain **moulage global** (celui de l'alphabet français sur une

grille maintenant restreinte à vingt-cinq cases disponibles), il ressortit, l'on vient de le noter, à une première structure, une **caco(plasto)texture** dont il forme, d'une part, puisque, en tant que responsable de la réduction des cases disponibles au nombre de vingt-cinq, c'est sur son appui que la défectuosité survient, le **caco(plasto)textème-base**, et, d'autre part, puisqu'il fait partie de cette structure défectueuse sans en manifester lui-même le défaut, l'un des **caco(plasto-deutéro)textèmes**.

Dans la mesure où ce **trio intitulatif** est **irrespectueux** d'une **deuxième contrainte**, sous les espèces, précisons-le, d'une faille quant à un certain **moulage local** en raison de sa place (son propre moulage ne s'accomplissant pas exactement au centre de la bande médiane), il ressortit à une deuxième structure, une **caco(plasto(choro))texture** dont il forme, d'une part, puisque c'est par son office que survient le défaut, son **caco(plasto(choro))textème-"moyen"**, et, d'autre part, puisqu'il arbore par surcroît ce défaut, le **caco(plasto(choro)proto)textème**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule 6), concernait le **trio vacant** en tant que **promis à quelque titre** et **supposé au centre** l'on peut, si l'on désolidarise les mentions maintenues telles au cours de la palinodie, stipuler le statut du **trio vacant en fait décentré** (formule 7)¹¹.



A savoir: **o(pl(ch))t₄-b**, tel élément d'appui d'une quatrième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et, cela, en raison de sa propre place supposée correcte, **o(pl(ch)pr)t₄**, tout en arborant prétendument cette qualité,

— ce qui le suscite, d'une part, **os-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁-"m"**, comme l'élément instrumental d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂-"m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative correcte,

— qui, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (incorrect, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **c(pl)t₅-b**, en l'élément d'appui d'une cinquième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et forme, en outre, **c(pl(ch))t₆-"m"**, l'élément instrumental d'une sixième structure, laquelle manque un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), en raison de sa propre défectueuse place, **c(pl(ch)pr)t₆**, tout en arborant le défaut,

— ce qui le maintient, d'une part, **os-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁-"m"**, comme l'élément instrumental, d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂-"m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative correcte.

Ou, si l'on préfère, cette poussée représentative, avec sa prétention, toute "expressive", de prodiguer au titre, sous deux angles, une ampleur digne de son éminence, n'assouplit la **contrainte de taille** qu'au prix, fort onéreux, d'une double entorse: d'une part, quant à la **distribution de l'ensemble alphabétique**, et, d'autre part, quant au **positionnement du trio intitulatif**.

Cependant un minime surcroît d'attention suffit pour saisir que ces nouvelles difficultés ne sont pas tout à fait sans remèdes.

13. Expédient

En effet l'anicroche **distributionnelle** quant à la **lettre terminale**, ou, si l'on aime mieux, l'exclusion du "Z" hors la grille, bref hors le premier volet de la couverture, se trouve capable de recevoir, sinon véritablement une résolution, du moins quelque peu une réduction.

Pour cela, et du moins si l'on éprouve quelque penchant pour l'expéditif, il suffit d'inclure, dans la case du "Y", également la lettre "Z" (occurrences **9** et **10**). Sans doute cette issue par le terminal couplage des lettres est, en son coup de force, il faut en convenir, à prime regard plus qu'un peu cavalier. Pourtant, ayons cure de l'apercevoir, et pour curieuse qu'elle soit, cette solution ne vient guère ici sans un antécédent.

En effet, si peu qu'on s'en avise, elle se trouve correspondre à la solution offerte, on l'a vu à son heure (occurrence **4**), avec le terminal bloc des deux carreaux vacants: elle est, à deux différences près, pareillement commode et pareillement inexacte.

A deux **différences** près? Oui: l'une quantitative, l'autre structurale.

Une différence **quantitative**? Certes, puisque, avec le terminal bloc vacant, il s'agissait d'un vide tandis que, avec l'actuelle terminale case "YZ", il s'agit d'un trop plein.

Une différence **structurale**? Certes, puisque, avec le terminal bloc des **deux carreaux vacants**, il s'agissait, quant à ce vide, on l'a observé (section **4**), d'une obligation inéluctable (venant, rappelons-le, de l'inadéquation entre une grille nécessairement faite de vingt-huit carreaux et un alphabet statutairement composé de vingt-six lettres), tandis que, avec l'actuelle **terminale case "YZ"**, il s'agit, quant à ce trop plein, nulle peine à l'apercevoir, d'un choix voulu (venant du simple souci de trouver une issue au plus bref).

Cette solution est pareillement **commode**? Oui, puisqu'elle permet, d'une part, un titre d'une plus grande ampleur, et, d'autre part, une insertion de l'alphabet français.

Cette solution est pareillement **inexacte**? Oui, puisque, bien sûr, elle ne peut accueillir cet alphabet qu'en tolérant, à tel endroit, la dérogação promiscuité d'un final couple de lettres.

Ou, si l'on préfère, les difficultés surgies, plus haut (section **11**), avec une première mise en vigueur du **principe de l'élastique** (l'ajout d'une troisième case), se trouveraient, avec cette issue proche d'un expédient (l'admission d'une case à deux lettres), résolues par une deuxième mise en vigueur de ce **même principe**, bref sous les très molles espèces, comment dire, d'une élastique... superlative.

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire ces occurrences **9** et **10** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

Dans la mesure où, en leur expéditif souci de résoudre l'une des nouvelles difficultés surgies, elles proviennent, partant d'un troisième **antécrit**, d'une quatrième **antéscription** qui, malgré tout, rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque celui-ci, de même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**)¹², n'a point laissé la moindre lettre hors la grille), elles présentent, au fil de l'actuelle **structuropoièse**, et fût-ce sous les allures d'un expédient, un quatrième **antécrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

Et il est loisible, ensuite, de préciser, commis par les occurrences **9** et **10**, le **maintien** de la **faille distributionnelle** avec la **terminale case "YZ"**.

Dans la mesure où cette **terminale case "YZ"**, en ce qu'elle est comparable aux **deux vides carrés terminaux** de l'occurrence **4**, correspond à l'**irrespect d'une contrainte**, sous les espèces, redisons-le, d'une déféctuosité quant à un certain **moulage** (celui de l'alphabet français sur une grille maintenant restreinte à vingt-cinq cases disponibles), elle ressortit comme eux, mais à deux différences près, à une **caco(plasto)texture**, dont elle forme, d'une part, en tant que c'est par son office, semble-t-il, que survient ce défaut, l'un de ses **caco(plasto)textèmes-"moyen"**, et, d'autre part, en tant qu'elle arbore ce défaut, le **caco(plasto-proto)textème**.

A deux différences près? Oui.

Une différence **quantitative**. En effet, redisons-le, pour les occurrences **3** et **4**, la faille, avec les **deux vides carrés terminaux**, ressortissait à un certain vide, et pour les occurrences **9** et **10**, la faille, avec la **terminale case à deux lettres "YZ"**, relève d'un trop plein.

Une différence **structurale**. En effet, précisons-le, dans la mesure où, pour les occurrences **3** et **4**, la faille, avec les **deux vides carrés terminaux**, était de l'ordre d'une **obligation inéluctable** (venant de l'inadéquation entre une grille nécessairement faite de vingt-huit carreaux et un alphabet statutairement composé de vingt-six lettres), bref d'une **aporie rencontrée**, elle relève de ce que l'on appelle, en textique, une **caco(plasto-~~proto-dasmo-éte~~mo)texture** (du grec *étoimos*, "à disposition"). Au contraire, dans la mesure où, pour les occurrences **9** et **10**, la faille, avec la **terminale case à deux lettres "YZ"**, est de l'ordre d'un **choix voulu** (venant du simple souci de l'expéditif), bref d'un **expédient ouvert**, elle relève de ce qu'on appelle, corrélativement, une **caco(plasto-~~proto-dasmo-ergo~~)texture** (du grec *ergon*, "travail").

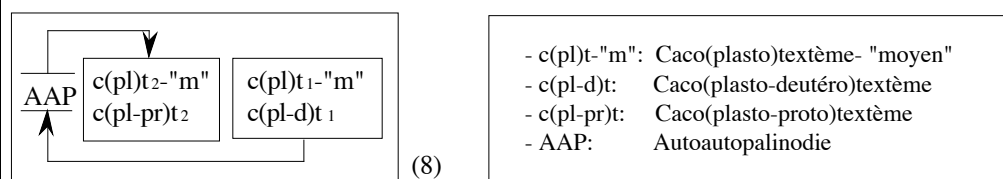
Et il est loisible, enfin, si l'on souhaite se montrer moins sommaire, d'ajouter trois observations.

Premièrement, **toutes les autres cases**, qu'elles soient vides ou titulaires d'une seule lettre, et puisqu'elles appartiennent à ladite **caco(plasto)texture** sans arborer elles-mêmes le défaut, forment ses **caco(plasto-deutéro)textèmes**.

Deuxièmement, le **trio vacant**, et puisque c'est sur son appui que la **caco(plasto)texture** survient, forme son **caco(plasto)textème-base**.

Troisièmement, les **cases titulaires d'une seule lettre**, et puisque c'est avec leur office, semble-t-il, que survient le défaut, en forment, par ailleurs les **caco(plasto)textèmes-"moyen"**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le statut de la case à une **seule lettre "Y"**, quand le **"Z"** est à l'extérieur, l'on peut stipuler le statut de la **case à deux lettres** en tant que titulaire du **couple "YZ"** (formule **8**):



A savoir: **c(pl)t₁-\"m\"**, tel élément instrumental d'une première structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl-d)t₁**, sans toutefois en arborer lui-même le défaut, qui, **AAP**, bascule, au sein du même type d'accomplissement (incorrect en ce cas), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **c(pl)t₂-\"m\"**, en tel élément instrumental d'une seconde structure, laquelle rate également, quant à elle, cet effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl-pr)t₂**, tout en arborant lui-même le défaut.

Cependant si, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, cet expédient arrange un peu les choses, il ne résout aucunement la difficulté surgie, on l'a vu à son heure (section **12**), avec le **trio intitulatif** lui-même. En effet ce bloc **unique** continue de souffrir du fâcheux dérangement de ce qui, au plein **centre**, devrait être son adéquate position **unique**.

14. Remède

Or il se trouve que cette persistante difficulté dont pâtit le **trio intitulatif** peut, sinon s'abolir, du moins s'amenuiser, et, cela, par ricochet en quelque sorte, avec, loin cette fois d'un expédient, le soigneux remède apporté, non point à elle-même, mais bien à une... autre: celle dont pâtit la **terminale case à deux lettres**.

Pour accomplir ce traitement, envisageons, d'abord, dans les occurrences **9** et **10**, la **case "YZ"** sous l'angle **positionnel**. Puisque cette **case à deux lettres** se trouve correspondre, on l'a noté (section **13**), aux **deux terminales cases vacantes** de l'occurrence **4**, elle mérite les deux mêmes constats (section **8**). Elle est donc, tout comme elles, pertinente sous l'angle opératoire, mais incorrecte sous l'angle positionnel.

Pertinente sous l'angle **opérateur**? Oui. En effet, avec une répartition alphabétique en suites horizontales, et comme, précédemment, les **deux terminales cases vacantes**, la **case à deux lettres** surgit nécessairement à la fin du procès d'inscription, bref dans le coin inférieur droit.

Incorrecte sous l'angle **positionnel**? Oui. En effet, et comme, précédemment, les **deux terminales cases vacantes**, la **case à deux lettres** est un élément **unique** disposé, sans motif recevable, à une place qui, elle, **ne l'est pas**.

Un élément **unique**? Oui, puisque, vis-à-vis de l'ensemble des cases dont la plupart sont soit vides, soit porteuses d'une seule lettre, la **case à deux lettres** constitue, dans la mesure où elle en accueille deux, un carreau singulier.

Une place qui, elle, **n'est pas unique**? Oui, puisque cette place n'est aucunement dépourvue d'une équivalente.

Sans motif recevable? Oui, puisque, pour reprendre derechef, en la circonstance, l'argumentation déjà fournie (section 8), et redite (section 12), sitôt qu'on cesse d'envisager l'ordre **opérateur** (sans portée quand on examine l'emplacement comme tel), il n'y a aucune raison pour que cette exception pure et simple occupe une place ayant une équivalente, dans la mesure où, puisqu'elles sont équivalentes, elle pourrait, aussi bien, se disposer à l'**une** qu'à l'**autre**. Ou, si l'on préfère, cette **case à deux lettres** est un élément **unique** occupant, sous l'angle **positionnel**, également ce que, plus haut (sections 8 et 12), s'agissant d'abord des **deux vacantes terminales cases**, puis du **trio vacant**, l'on a convenu de nommer une place **flottante**.

Ainsi, plus précisément, dès lors que cette singulière **case à deux lettres** se découvre, comme ici, à quelque **place extrême**, rien, sauf un arbitraire, quand, pour éviter de confondre ce qui est distinct, l'on abandonne le point de vue **opérateur**, n'oblige que ce soit à l'**une** (le coin inférieur droit, selon une **case "YZ"**), comme dans les occurrences 9 et 10, plutôt qu'à l'**autre** (le coin supérieur gauche, selon cette fois une **case "AB"**), comme dans les occurrences 11 et 12.

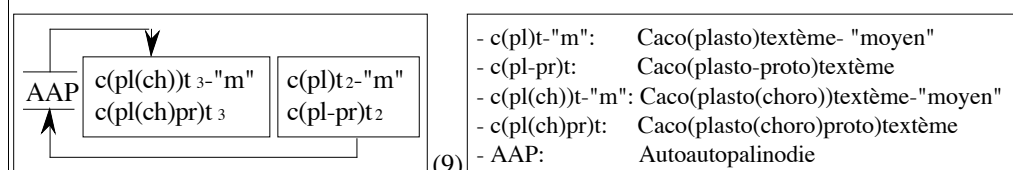
Cette nouvelle situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, maintenant, s'agissant de la **terminale case à deux lettres "YZ"**, d'abord de rappeler la structure qu'elle présente sous l'angle de la **distribution** générale de l'alphabet dans le quadrillage, puis d'examiner la structure qu'elle offre sous l'angle de sa **position** au sein de celui-ci.

Dans la mesure où cette **case à deux lettres "YZ"**, du point de vue **distributionnel**, correspond à l'**irrespect** d'une contrainte, sous les espèces, rappelons-le, d'une faille quant à un certain **moulage** (celui de l'alphabet français sur une grille maintenant réduite à vingt-cinq cases disponibles), elle ressortit, on l'a noté (section 13), à une **caco(plasto)texture** dont elle forme, d'une part, en tant que c'est par son office, semble-t-il, que survient le défaut, l'un de ses **caco(plasto)textèmes-"moyen"**, et, d'autre part, en tant qu'elle arbore ce défaut, le **caco(plasto-prototextème**.

Dans la mesure où cette **case à deux lettres "YZ"**, du point de vue **positionnel**, correspond à un **irrespect flottant** de cette contrainte, elle ressortit à ce qu'il y a lieu, une nouvelle fois, de nommer une **caco(plasto(choro))texture** dont elle forme, d'une part, en tant que c'est par son office, semble-t-il, que survient le défaut, le **caco(plasto(choro))textème-"moyen"**, et, d'autre part, en tant qu'elle arbore ce défaut, le **caco(plasto(choro)prototextème**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule 8), concernait le statut distributionnel de la **case à deux lettres "YZ"**, l'on peut stipuler le statut positionnel de la **case à deux lettres "YZ"**, en tant qu'elle est sise à une place **flottante** (formule 9)¹³.



A savoir: **c(pl)t₂- "m"**, tel élément instrumental d'une seconde structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl-pr)t₂**, tout en arborant lui-

même le défaut, qui, **AAP**, bascule, au sein du même type d'accomplissement (incorrect, dans ce cas), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **c(pl(ch))t₃-m**", en tel élément instrumental d'une troisième structure, laquelle rate, non moins, cet effet métareprésentatif et l'aggrave en raison de sa propre place, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant lui-même ce défaut.

Du coup, et ainsi qu'il en est allé, plus haut (section **10**), avec le traitement des **deux terminales cases vides**, la solution de la défektivité **positionnelle**, qui demande, en tant qu'elle est **unique**, l'enracinement de la **case à deux lettres** à un emplacement lui-même **unique**, se découvre ici, du moins à prime vue, sans trop de peine.

En effet cet emplacement **unique** ne saurait, une nouvelle fois, qu'être le **centre** du quadrillage, puisque celui-ci, on l'a noté, est le seul endroit à ne point comporter le moindre correspondant. Et tel **centre** se trouve, forcément, au **milieu** de la bande **médiane**, c'est-à-dire, on l'a vu, l'ensemble comportant sept bandes, à la quatrième. Cependant, comme une portion de cette bande est occupée, déjà, par le **trio vacant**, il n'y reste, supposant lors le **couple "MN"**, qu'une seule place disponible, soit au début, quand le **trio vacant** est à la fin (occurrence **13**), soit à la fin, quand le **trio vacant** est au début (occurrence **14**).

Dès lors, nulle peine à saisir en quoi, ainsi qu'on l'a promis (section **13**), la difficulté **positionnelle** dont pâtit le **trio intitulatif** peut, avec le traitement de la difficulté **positionnelle** dont souffrait la **case à deux lettres**, quand elle se situait, avec le **couple "YZ"**, en **place terminale**, être réduite, mais seulement en partie, bref peut, sinon s'abolir, du moins s'amenuiser.

Cette difficulté est **réduite**? Oui. En effet, on l'a mentionné (section **12**), le défaut tenait à ce que le **trio vacant** se trouvait déborder, nécessairement, soit à droite, soit à gauche, de la centrale position unique. Or, avec la solution obtenue pour la **case à deux lettres**, celle qui suppose le carreau "MN", un premier progrès est bien accompli, puisque, permettant aux deux phénomènes respectivement **uniques** dans leur genre (et le trio vacant et la case à deux lettres) de s'installer, maintenant, l'un et l'autre, dans la **zone unique** offerte par le quadrillage (la bande médiane), elle fournit, au moins, sous l'angle de l'**unicité centrale**, une première **cohérence** à l'ensemble.

Cette difficulté, toutefois, n'est **réduite qu'en partie**? Oui. En effet, force est d'admettre qu'un second problème demeure à résoudre puisque, si les deux respectifs phénomènes **uniques** sont bien distribués, maintenant, l'un et l'autre, dans cette **zone unique**, c'est, toutefois, à des places qui, elles, **ne le sont pas**.

Deux respectifs phénomènes **uniques**? Oui, puisque, vis-à-vis des cases destinées à recevoir chacune sa lettre, le **trio vacant** (qui en comporte moins) et la case à deux lettres (qui en comporte plus) forment, rappelons-le, de respectifs blocs singuliers.

Des places qui, elles, **ne sont pas uniques**? Oui, puisque, derechef, ces places, respectivement, ne sont pas dépourvues d'équivalence.

Sans motif recevable? Oui, puisque, pour reprendre, en la circonstance, l'argumentation déjà fournie (section **8**), et redite (sections **12** et **14**), il n'y a aucune raison, sous l'angle strictement **positionnel**, pour que telle exception pure et simple occupe une place ayant une équivalence, dans la mesure où, puisqu'elles sont équivalentes, elle pourrait aussi bien se trouver à l'**une** qu'à l'**autre**. Ou, si l'on préfère, les deux respectifs éléments **uniques** se situent bien dans la zone unique mais ils y restent encore soumis, comme le montre l'existence d'un couple d'occurrences admissibles, à un mutuel **coulissement**.

Ainsi, plus précisément, dès lors que l'on envisage l'**une** des issues (une occupation du début par la case "MN" et de la fin par le **trio intitulatif**, comme avec l'occurrence **13**), rien n'empêche d'admettre non moins l'**autre** (une occupation du début par le **trio intitulatif**, et de la fin par la case "MN", comme avec l'occurrence **14**).

AB	C	D	E
F	G	H	I
J	K	L	M
N			
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(11)

AB	C	D	E
F	G	H	I
J	K	L	M
			N
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(12)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
MN			
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(13)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
			MN
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(14)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
			N
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(15)

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
			M
N	O	P	QR
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(16)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
N			
O	P	Q	R
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(17)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
N	O	P	Q
R			
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(18)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
N	O	P	Q
R	<i>petit</i>	ROBERT	
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(19)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
N	O	P	Q
R	<i>petit</i>	ROBERT	
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(20)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
N	O	P	Q
R	<i>petit</i>	ROBERT 1	
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(21)

A	B	C	D
E	F	G	H
IJ	K	L	M
N	O	P	Q
R	<i>petit</i>	ROBERT	1
S	T	U	V
W	X	Y	Z

(22)

La faille **positionnelle** dont pâtissait le **trio intitulatif** peut, ainsi, non point s'abolir, mais seulement s'amenuir? Oui, car, pour l'heure, on ne saurait, au mieux, que s'en remettre, et l'on a fait saillir, déjà à deux reprises (sections **8** et **13**), à quel point, par lui-même, celui-ci est insuffisant, au secours du seul critère **opérateur**. En effet, dans la mesure où la nécessité d'une **case à deux lettres** vient de ce que la zone du titre a été élargie à un **troisième carreau**, le seul progrès accessible consiste, dans la bande centrale, à inscrire la case "MN", non point à son début (occurrence **13**), parce qu'elle viendrait, pour lors, **avant** sa raison opératoire (la présence d'une troisième case en surcroît), mais bien à sa fin (occurrence **14**), parce qu'elle vient ainsi **après** que cette raison (la présence d'une troisième case en surcroît) se soit vue dans son ordre fournie.

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

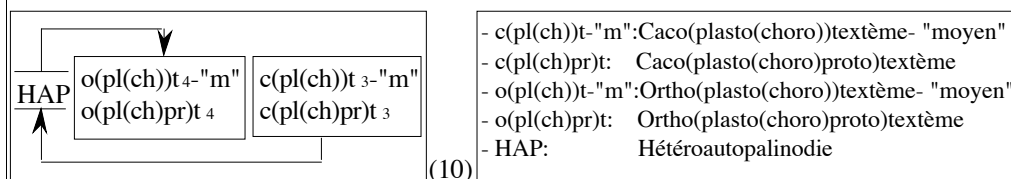
En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire ces occurrences **13** et **14** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

Dans la mesure où, en leur effort, sinon d'abolir, du moins d'amenuir l'une des difficultés surgies, elles proviennent, partant d'un quatrième **antécrit**, d'une cinquième **antescription** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque celui-ci, de même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**), n'a point utilisé la **terminale case à deux lettres** "YZ"), elles présentent, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, et fût-ce sous les allures d'un perfectionnement relatif, un cinquième **antécrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

Et il est loisible, ensuite, de préciser la **réduction** de la **faille positionnelle** avec la mise de la **case à deux lettres** sur la **bande médiane**.

Dans la mesure où la **case à deux lettres** "MN", pour le motif de sa **position**, celle d'un phénomène **unique** (une **seule** case à deux lettres), placé, au moins dans une zone **unique** (la **seule** bande médiane), élimine, vis-à-vis d'un certain **moulage global** (celui, rappelons-le, de l'alphabet français dans une grille restreinte à vingt-cinq cases disponibles), la faille dont souffrait la **terminale case à deux lettres** "YZ", elle ressortit, si l'on veut, à une **ortho(plasto(choro))texture** dont elle forme, d'une part, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que survient la solution, l'**ortho(plasto(choro))textème-"moyen"**, et, d'autre part, puisque c'est avec elle que la moindre déféctuosité s'affiche, l'**ortho(plasto(choro)proto)-textème**.

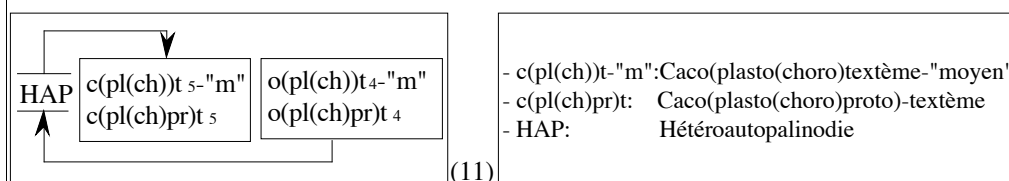
Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule **9**), concernait la **case à deux lettres** "YZ", en tant que sise à une **place flottante**, l'on peut stipuler le statut de la **case à deux lettres** "MN", en tant que sise dans la **zone unique** (formule **10**)¹⁴.



A savoir: **c(pl(ch))t₃-"m"**, tel élément instrumental d'une troisième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), en raison de sa place, **c(pl(ch)pr)t₃**, tout en arborant lui-même le défaut, qui, **HAP**, bascule, au sein d'un autre type d'accomplissement (correct dans ce cas), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl(ch))t₄-"m"**, en tel élément instrumental d'une quatrième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) en raison de sa meilleure place, **o(pl(ch)pr)t₄**, tout en arborant cette qualité.

Dans la mesure où, toutefois, cette **case à deux lettres** "MN", pour le motif de sa **position**, celle d'un phénomène **unique** (une **seule** case à deux lettres) placé hors de l'endroit **unique** de cette zone **unique** (une seule case centrale étant impossible avec un nombre pair de cases), perpétue, vis-à-vis d'un certain **moulage local** (celui, redisons-le, d'une exclusive case à deux lettres dans une bande restreinte à un nombre pair de sites), la faille dont souffrait la **terminale case à deux lettres** "YZ", elle ressortit à une **caco(plasto(choro))texture** dont elle forme, d'une part, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que perdure ce défaut, le **caco(plasto(choro))textème-"moyen"**, et, d'autre part, puisque c'est avec elle que cette deuxième déféctuosité s'affiche, le **caco(plasto(choro)proto)textème**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule 10), concernait la **case à deux lettres "MN"**, en tant que sise dans la **zone unique**, l'on peut stipuler le statut de la **case à deux lettres "MN"**, en tant que, dans cette **zone unique**, elle **n'est pas sise à une place unique** (formule 11)¹⁵.



A savoir: **o(pl(ch))t₄- "m"**, tel élément instrumental d'une quatrième structure, laquelle réussit un certain effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), en raison de sa place meilleure, **o(pl(ch)pr)t₅**, tout en arborant cette qualité, qui, **HAP**, bascule, au sein d'un autre type d'accomplissement (incorrect dans ce cas), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **c(pl(ch))t₅- "m"**, en une cinquième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif engagé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) en raison de son insuffisante meilleure place, **c(pl(ch)pr)t₅**, tout en arborant lui-même ce défaut.

Que, sauf erreur, cette solution soit la moins fâcheuse de celles qu'a rendu possibles la **seconde nouvelle donne**, c'est-à-dire, rappelons-le, un élargissement de l'espace intitulatif jusqu'à trois carreaux, ne signifie point, toutefois, l'arrêt de la graduelle reconstruction.

15. Perfectionnement

En effet un certain rebondissement demeure permis, et, sans que l'on puisse être sûr que le tout des observations précédentes ait explicitement investi la pensée de l'éditeur, force est d'admettre qu'il se rencontre, le moment est venu d'en prendre souci, dans l'effective couverture du "*petit ROBERT*" (occurrence 19).

C'est que, pour résoudre le problème de la **case à deux lettres**, le maquettiste, suivant, en somme, ce que, au fil de la présente reconstruction, il sied d'appeler une **troisième nouvelle donne**, semble avoir mis une tout autre exigence en vigueur: obtenir, pour cette **case à deux lettres**, non plus la solution qui, sous l'angle **positionnel**, et fût-ce avec le soutien du critère **opératoire**, on vient de l'établir (section 14), assure **la moins mauvaise place**, mais plutôt la solution qui, sous l'angle **visuel**, et parce qu'elle lui assure une **apparence moindre**, tient **le moins de place possible**.

Or, si l'on cherche, dans l'alphabet français, le plus bref couple de lettres consécutives, une rapide inspection des majuscules d'imprimerie dans maintes polices suffit, et à double raison, pour que le choix se porte sur le couple "**IJ**". La première raison? Elle concerne le "**I**", puisque celui-ci constitue, évidemment, la plus étroite lettre. La deuxième raison? Elle concerne le "**J**", puisque celui-ci offre, sitôt après il se trouve, lui-même la seconde plus étroite.

De cette heureuse **consécution** des deux plus étroites lettres dans l'alphabet français, ayons cure de le faire saillir, l'on pourrait dire qu'elle constitue, au sein du procès d'élaboration, ce que, plus haut (section 7), quant aux deux excédentaires **carreaux vides** (dès lors qu'on envisage d'y inscrire un titre), et, ensuite (section 10), quant à la **centrale paire de carreaux** (dès lors qu'on envisage de placer au centre les deux cases vides), l'on a cru devoir appeler une aubaine.

Une **aubaine**? Oui, puisque, alors qu'on souhaite requérir le **plus bref couple des majuscules**, l'on tombe, avec l'alphabet français tel qu'en son ordre il se propose, justement sur la consécution des deux lettres respectivement **les moins larges**.

Cependant, s'il est convenable, ainsi, d'assimiler, d'une part, les **deux vides cases** rencontrées d'emblée, et, d'autre part, les **deux consécutives lettres "IJ"** rencontrées à l'instant, il est opportun, aussi, comme on l'avait fait avec la **centrale paire de carreaux**, de les différencier.

Les **assimiler**? Oui. En effet, n'hésitons pas à le redire, si généreuse, spectaculairement, à l'égard des "**moyens**" (puisque, d'abord avec les **deux carreaux vacants** sitôt qu'on envisage d'inscrire un titre, puis avec la **paire**

centrale de carreaux sitôt qu'on songe à placer au centre ces deux carreaux vacants, et, pour l'heure, avec la **brève consécution "IJ"** sitôt qu'on cherche un couple littéral exigü, elle ne laisse pas d'en offrir, semble-t-il, alors qu'on en désire), l'**aubaine**, dans les occurrences de ce type, est, au contraire, ce qui en rend problématique la notion, puisqu'elle avère que ces prétendus "**moyens**" (les **deux vides carreaux** provenant d'une hasardeuse incompatibilité numérique entre telle grille et tel alphabet, la **centrale paire de carreaux** provenant d'une hasardeuse rencontre entre telle grille et telle orientation de tel spécial format, et, la **consécution "IJ"** provenant d'une hasardeuse particularité formelle et ordinale des lettres de tel alphabet), dans la mesure où il s'agit, avec eux, d'un "déjà fait", un "ready-made" en quelque sorte, offrent, répétons-le, des chances **rencontrées**.

Les **différencier**? Oui. En effet, si l'**aubaine précoce**, celle des opportuns **deux carreaux vacants**, en ce qu'elle a été offerte vers les débuts de l'entreprise, peut s'entendre, ainsi qu'on l'a risqué, comme une **chance fortuite**, en revanche, cette nouvelle **aubaine tardive**, celle de l'opportun **bref couple "IJ"**, en ce qu'elle a été offerte plus loin, encore, dans le précis procès d'élaboration, et parce que, du coup, sa pertinence vient d'une élaboration intercalaire accrue, c'est à plus forte raison qu'elle peut s'entendre, à la façon, déjà, de la **centrale paire de carreaux**, comme une nouvelle **chance construite**. Dès lors, sous cette vue, il pourrait bien être adéquat de la penser comme une **deuxième prime de structuration**.

Ainsi, sous cette nouvelle **exigence** quant au **couple des lettres**, une **contrainte d'exigüité** disons, et si l'on prend pour base la moins mauvaise, censément (occurrence **14**), des répartitions précédentes, c'est une nouvelle allure, certes, que prend désormais la distribution (occurrence **15**).

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

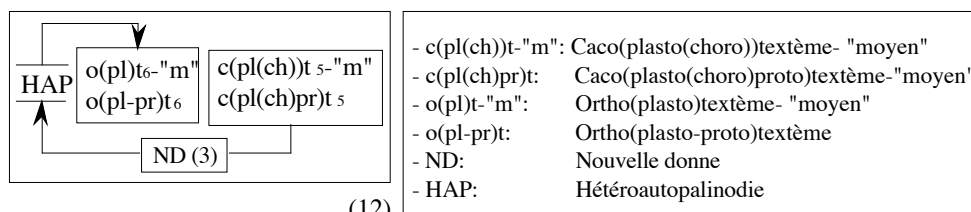
En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire cette occurrence **15** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

Dans la mesure où, en son souci, avec la **troisième nouvelle donne**, de transformer les termes du problème (le passage, redisons-le, pour la case à deux lettres, d'une recherche de la **moins mauvaise position** à une recherche du **moins visible couple littéral**), elle provient, partant d'un cinquième **antéscrit**, d'une sixième **antéscrit** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque ce dernier, lui-même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**), requiert le **couple "IJ"**), l'occurrence **15** présente, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, et fût-ce sous les allures d'un perfectionnement encore tout relatif, un sixième **antéscrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

Et il est loisible, ensuite, de préciser la **nature du perfectionnement** que prodigue cette occurrence **15**.

Dans la mesure où le **couple "IJ"**, pour le motif de son **exigüité** (puisque choisi, répétons-le, à cause de l'heureuse consécution qu'il présente des lettres les moins larges), dissimule, vis-à-vis d'un certain **moulage global** (celui, rappelons-le, de l'alphabet français dans une grille restreinte à vingt-cinq cases disponibles), la faille à laquelle le précédent **couple "MN"** avait apporté une solution partielle, il ressortit, du moins sous cet angle, à une manière d'**ortho(plasto)texture** dont il forme, d'une part, puisque c'est par son office, semble-t-il, que cette difficulté se résorbe, l'**ortho(plasto)textème-"moyen"**, et, d'autre part, puisque, paradoxalement, c'est lui qui... dissimule le défaut, l'**ortho(plasto-proto)textème**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule **11**), concernait la **case à deux lettres "MN"** en tant qu'elle **n'est pas sise à une place unique** de la **zone unique**, l'on peut stipuler le statut de la **case à deux lettres** en tant que, titulaire du **couple "IJ"**, elle dissimule la difficulté (formule **12**)¹⁶.



A savoir: **c(pl(ch))t₅-"m"**, tel élément instrumental d'une cinquième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) en raison de sa place, **c(pl(ch)pr)t₅**, tout en arborant lui-même ce défaut, qui, **ND (3)**, à la suite d'une troisième nouvelle donne, **HAP**, bascule, dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en ce cas), tout en restant dans le même

régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl)t₆-m**", en tel élément instrumental d'une sixième structure, laquelle réussit, d'un autre point de vue, également un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **o(pl-pr)t₆**, en ce que, paradoxalement, il dissimule, lui-même, ouvertement le défaut.

Toutefois, certes, et l'on ne saurait l'offusquer davantage, c'est, avec tel nouveau progrès, un ancien problème qui revient.

16. Progrès

En effet, force est d'en convenir, le **carreau "IJ"**, ne laisse pas, à son tour, d'être incongru quant à sa **position**.

Incongru quant à sa **position**? Oui, parce que, on l'a noté, il continue, par rapport à l'ensemble, de former un élément **unique**, lequel, cette fois encore, occupe une place qui **ne l'est pas**.

Un élément **unique**? Oui, puisque, vis-à-vis de l'ensemble des cases dont la plupart sont, soit vides, soit porteuses d'une seule lettre, cette **seule case à deux lettres**, dans la mesure où elle en accueille deux, constitue un carreau singulier.

Une place qui **n'est pas unique**? Oui, puisque cette place n'est pas dépourvue d'une équivalente.

Sans motif recevable? Oui, puisque, et pour reprendre, en la circonstance, l'argumentation déjà fournie (section 8), et redite (sections 12, 14 et 15), sitôt qu'on cesse d'envisager l'**exiguïté littéraire** (sans portée quand on se borne à examiner l'emplacement comme tel), il n'y a aucune raison pour que cette exception pure et simple occupe une place ayant une équivalente, dans la mesure où, puisqu'elles sont équivalentes, elle pourrait aussi bien se trouver à l'**une** qu'à l'**autre**. Ou si l'on préfère, elle occupe, sous l'angle **positionnel**, elle non moins, n'hésitons pas à le redire, ce que l'on a convenu de nommer une place **flottante**.

Ainsi, plus précisément, dès lors que cette **seule case à double lettre** se rencontre, comme ici, à quelque place **bordière** d'une bande quelconque, rien, sauf un arbitraire, quand, pour éviter de confondre ce qui est distinct, on abandonne le critère d'**exiguïté**, n'oblige que ce soit au **début** de l'**une** (la première position de la troisième bande), comme dans l'occurrence 15, plutôt qu'à la correspondante **fin** de l'**autre** (la dernière position de l'antépénultième, selon cette fois une case "QR"), comme dans l'occurrence 16.

Toutefois, prenons le soin de l'apercevoir, cette occurrence 16, dès lors qu'on abandonne, ainsi, le critère d'**exiguïté** (suivant lequel, bien sûr, eu égard au caractère massif de sa **case "QR"**, elle est défectueuse), se montre supérieure, pour sa part, sous l'angle **positionnel**, à l'occurrence 15, puisque, avec elle, les deux phénomènes respectivement **uniques**, se disposent selon une **esquisse de symétrie**. En effet, maintenant, l'un des phénomènes **uniques** (dans son genre), la **case à deux lettres "QR"**, s'avère toucher le **bord droit** de la grille, et l'autre phénomène **unique** (dans son genre), le **trio promis au titre**, s'avère en toucher le **bord gauche**.

Du coup, nulle peine à saisir, sous l'angle **positionnel**, en quoi un **premier** nouveau **progrès** devient accessible. En effet, si l'on se rapporte, à présent, non plus à la solution **opératoire** faite de mieux préférée d'abord (occurrence 14), et à partir de laquelle on a disposé d'abord la **case "IJ"** (occurrence 15), mais plutôt à celle qui, sous cette vue, était moins satisfaisante (occurrence 13), l'on peut obtenir une occurrence comportant la même **esquisse de symétrie** que celle permise par la **case "QR"** (occurrence 16), mais tout en étant, quant à elle, avec la **case "IJ"**, meilleure quant à l'**exiguïté** (occurrence 17). En effet, avec cette nouvelle disposition, l'un des phénomènes **uniques** (dans son genre), la **case "IJ"**, s'avère toucher le **bord gauche** de la grille et l'autre phénomène **unique** (dans son genre), le **trio vacant**, s'avère en toucher le **bord droit**.

Cependant, ayons cure de le faire saillir, de cette heureuse **position** des deux plus étroites lettres de l'alphabet français, "IJ", sur le bord de la grille, l'on peut, une fois encore, dire qu'elle constitue, au sein du procès d'élaboration, ce que, plus haut (section 7), quant aux deux opportuns **carreaux vides** (dès lors qu'on envisage d'y inscrire un titre), et, ensuite (section 10), quant à l'opportune **centrale paire de carreaux** (dès lors qu'on envisage de placer au centre les deux cases vides), puis, naguère (section 15), quant à l'opportune **consécution** des deux plus étroites lettres dans l'alphabet en son ordre (dès lors qu'on souhaite un couple littéral exigu), l'on a cru devoir appeler une aubaine.

Une **aubaine**? Oui, puisque, alors qu'on souhaite obtenir un positionnement plus structuré des deux respectifs phénomènes **uniques** l'un vis-à-vis de l'autre, et alors que l'un d'eux, le **trio vacant**, était, déjà, statutairement, **bordier** (puisque disposé sur une bande faite de quatre cases), l'on tombe, avec le **carreau "IJ"**, sur une case elle-même **bordière**.

Cependant, s'il est convenable, ainsi, d'assimiler, d'une part, les deux **cases vides** rencontrées d'emblée, et, d'autre part, la position **bordière** rencontrée à l'instant, il est opportun aussi, comme on l'avait fait avec la **centrale paire de carreaux** (section **10**) et avec la **consécution "IJ"** rencontrée ensuite (section **15**), de les différencier.

Les **assimiler**? Oui. En effet, on ne le dira jamais trop, si généreuse, spectaculairement, à l'égard des "**moyens**" (puisque, d'abord avec les **deux carreaux vacants** sitôt qu'on envisage d'inscrire un titre, puis avec la **centrale paire de carreaux** sitôt qu'on songe à placer au centre les deux cases vides, puis avec la **brève consécution "IJ"** sitôt qu'on cherche un couple littéral exigu, et, maintenant, avec la **position bordière** de cette case sitôt qu'on vise, pour les deux respectifs phénomènes uniques, un flagrant positionnement symétrique, elle ne laisse pas d'en offrir, semble-t-il, alors qu'on en désire), l'**aubaine**, dans les occurrences de ce type, est, au contraire, ce qui en rend problématique la notion, puisqu'elle avère que ces prétendus "**moyens**" (les **deux vides carreaux** provenant d'une hasardeuse incompatibilité numérique entre telle grille et tel alphabet, la **centrale paire de carreaux** provenant d'une hasardeuse rencontre entre telle grille et telle orientation de tel spécial format, la **consécution "IJ"** provenant d'une hasardeuse particularité formelle et ordinale de tel alphabet¹⁷, la **position bordière de la case "IJ"** provenant d'une hasardeuse rencontre entre telle grille et l'emplacement que s'y trouve occuper cette consécution exiguë dans tel alphabet), dans la mesure où il s'agit, avec eux, d'un "déjà fait", ou un "ready-made" en quelque façon, offrent, n'hésitons pas à le redire, des chances **rencontrées**.

Les **différencier**? Oui. En effet, si l'**aubaine précoce**, celle des opportuns **deux carreaux vacants**, en ce qu'elle a été offerte vers les débuts de l'entreprise, peut s'entendre, ainsi qu'on l'a risqué, comme une **chance fortuite**, en revanche, cette nouvelle **aubaine tardive**, en ce qu'elle a été offerte plus loin, encore, dans le présent procès d'élaboration, et parce que, du coup, sa pertinence vient d'une élaboration intercalaire encore accrue, c'est à plus forte raison, évidemment, qu'elle peut se concevoir, à la façon de la **centrale paire de carreaux** ou la **consécution "IJ"**, comme une nouvelle **chance construite**, ou, si l'on préfère, en la circonstance, comme une **troisième prime de structuration**.

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire cette occurrence **17** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

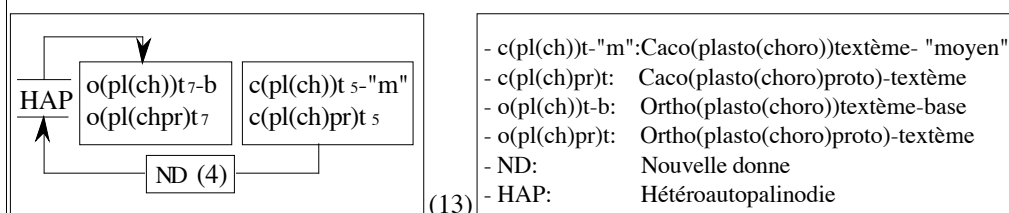
Dans la mesure où, en son effort, sinon d'abolir, du moins d'amenuiser la difficulté positionnelle inhérente à la **case "IJ"**, elle provient, partant d'un sixième **antécrit**, d'une septième **antécritption** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque ce dernier, lui-même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**), a disposé sur la droite le **trio intitulatif**), l'occurrence **17** présente, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, un septième **antécrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

Et il est loisible, ensuite, de préciser la nature du **perfectionnement** que prodigue cette occurrence **17**.

Dans la mesure où le **trio vacant**, pour le motif de sa **position bordière à droite**, réduit, par son esquisse de symétrie, la faille **positionnelle** dont souffrait l'occurrence **15**, à savoir le respectif coulisement des deux phénomènes **uniques** (la **case "IJ"** pouvant devenir, aussi bien, la **case "QR"**, et le **trio vacant** pouvant, aussi bien, être à droite qu'à gauche), il relève, si l'on veut, d'une **ortho(plasto)texture** dont il forme, d'une part, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que cette difficulté se résorbe, l'**ortho(plasto)textème-"moyen"**, et, d'autre part, puisqu'il arbore le perfectionnement, l'un de ses **ortho(plasto-proto)textèmes**.

Dans la mesure où la **case "IJ"**, pour le motif de sa **position bordière à gauche**, réduit, de son côté, par son esquisse de symétrie, la faille **positionnelle** dont souffrait l'occurrence **15**, à savoir le respectif coulisement des deux phénomènes **uniques** (la **case "IJ"** pouvant devenir, aussi bien, la **case "QR"**, et le **trio vacant** pouvant, aussi bien, être à droite qu'à gauche), elle relève d'une **ortho(plasto)texture** dont elle forme, d'une part, puisque c'est sur son appui que cette difficulté se résorbe, l'**ortho(plasto)textème-base**, et, d'autre part, puisqu'elle arbore le perfectionnement, un autre de ses **ortho(plasto-proto)textèmes**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule **11**), concernait la **case à deux lettres "MN"**, l'on peut stipuler le statut de la **case à deux lettres "IJ"**, en tant que le **trio intitulatif** se trouve sur le **bord droit** (formule **13**)¹⁸.



A savoir: **c(pl(ch))t₅-"m"**, tel élément instrumental d'une cinquième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) en raison de sa place, **c(pl(ch)pr)t₅**, tout en arborant le défaut, qui, **ND (4)**, à la suite d'une quatrième donne, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en l'espèce) tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl(ch))t₇-b**, en l'élément d'appui d'une septième structure, laquelle tend à réussir un effet métareprésentatif correct (selon l'orthoautoreprésentation) en raison de sa place, **o(pl(ch)pr)t₇**, tout en arborant cette qualité.

Et, dès lors, nulle peine à saisir en quoi, toujours sous l'angle **positionnel**, un **second** nouveau **progrès** devient accessible.

17. Clôture

En effet un certain aménagement peut encore advenir, et sans que l'on puisse davantage être sûr que le tout des observations précédentes ait su explicitement investir la pensée de l'éditeur, force est d'admettre qu'il se rencontre, également, dans l'effective couverture du "*petit* ROBERT".

C'est que, le moment est venu d'en avoir cure, si, avec la solution précédente (occurrence **17**), admise jusqu'à présent comme la plus acceptable, un phénomène **unique** (dans son genre), le **trio intitulatif**, et comme on l'a estimé opportun à son heure (section **10**), s'inscrit bien dans la bande médiane, c'est-à-dire dans **la zone des sites uniques**, en revanche l'autre phénomène **unique** (dans son genre), le **carreau "IJ"**, puisqu'il est, pour sa part, sur la troisième bande, ne s'y installe guère. Dès lors, et puisque cette **case "IJ"**, dans la mesure où elle est entièrement tributaire, on l'a observé (section **14**), de l'ordre alphabétique, ne peut subir aucun déplacement, l'éventuelle solution ne saurait venir qu'avec un transfert du **trio intitulatif**. Et ce changement ne peut, lui-même, qu'être une installation de ce **trio intitulatif** aux places deux, trois et quatre de la bande cinq (occurrence **18**).

En effet, de la sorte, c'est d'une nouvelle façon, et celle-ci meilleure, que les deux respectifs phénomènes **uniques** se trouvent **stabilisés**: non point, certes, au plus immédiat, dans l'**unique bande médiane**, puisque la **case "IJ"**, pour le motif de sa place dans l'ordre alphabétique, ne saurait aucunement y trouver lieu, mais bien en **relative symétrie** par rapport à cette **unique bande médiane**, prise comme **axe de répartition**, puisque, de cette manière, un phénomène **unique** (dans son genre), le carreau "**IJ**", occupe le **début** de la plus proche bande **supérieure** (la troisième), tandis que l'autre phénomène **unique** (dans son genre), le **trio intitulatif**, occupe la **fin** de la plus proche bande **inférieure** (la cinquième), le tout étant calé sur une **assise** elle-même **fixe** (la position de la **case "IJ"** déterminée, irrémédiablement, et par la forme comme l'orientation du quadrillage d'emblée retenues (section **4**), et par l'ordre canonique de l'alphabet).

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

En effet il est loisible, d'abord, d'inscrire cette occurrence **18** au fil de la graduelle reconstruction en cours.

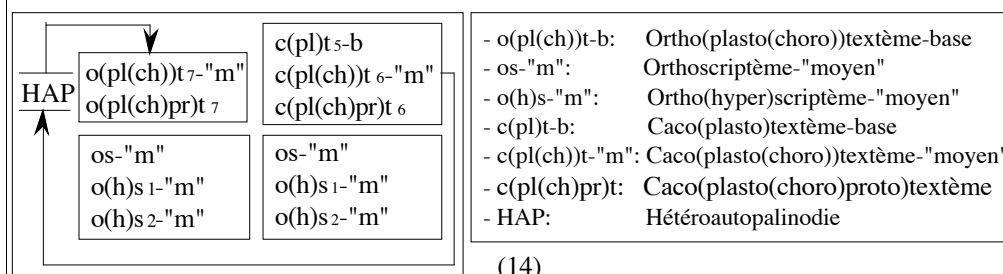
Dans la mesure où, en son effort d'abolir la difficulté **positionnelle** venue avec la **case "IJ"**, elle provient, partant d'un septième **antéscrit**, d'une huitième **antéscrit** qui rapproche **directement** de l'objet à examiner (puisque ce dernier, lui-même, il suffit de s'y reporter (occurrence **19**), a disposé sur la cinquième bande le **trio intitulatif**), elle présente, au fil de l'actuelle **structuropoïèse**, un huitième **antéscrit**, lequel, donc, est **ultérieur** en l'espèce.

Or, n'omettons point de l'apercevoir, comme cette occurrence **18**, quant aux emplacements, et de la **case "IJ"**, et du **trio intitulatif**, correspond en toute exactitude à l'objet en cours d'examen, l'on peut dire que, avec elle, le procès de **structuropoïèse** est parvenu à son terme.

Et il est loisible, ensuite, de préciser la nature du **perfectionnement** que prodigue cette occurrence **18**.

Dans la mesure où le **trio intitulatif**, pour le motif de sa **position bordière** sur la **symétrique** cinquième **bande**, rectifie la faille **positionnelle** dont souffrait encore l'occurrence **17**, à savoir l'insuffisante symétrie des deux respectifs phénomènes **uniques** (la **case "IJ"** y étant au début de la **troisième** bande et le **trio intitulatif** étant seulement, quant à lui, à la fin de la **quatrième**), il ressortit, en rigueur, à une effective **ortho(plasto(choro))texture** dont il forme, d'une part, puisque c'est par son office, semble-t-il, que cette difficulté se résorbe, l'**ortho(plasto(choro))textème-"moyen"**, et, d'autre part, puisqu'il arbore le perfectionnement, l'un de ses **ortho(plasto(choro)proto)textèmes**.

Par suite, et pour revenir à lui, l'on peut, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule **7**), concernait le **trio intitulatif** en tant que **décentré**, et en désolidarisant les mentions indemnes tout en ajoutant les mentions nouvelles, stipuler le statut du **trio intitulatif** en tant que maintenant **symétrisé** par rapport au **centre** (formule **14**)¹⁹.



A savoir: **c(pl)t₅-b**, tel élément d'appui d'une cinquième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl(ch))t₆- "m"**, et formant, en outre, l'élément instrumental d'une sixième structure, laquelle rate son effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation) en raison de sa propre défectueuse place, **c(pl(ch)pr)t₆**, tout en arborant le défaut,

— ce qui le maintient, d'une part, **os-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁- "m"**, comme l'élément instrumental d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂- "m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative correcte,

— qui, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif, donc, pour l'heure), **o(pl(ch))t₇- "m"**, en l'élément instrumental d'une septième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **o(pl(ch)pr)t₇**, tout en arborant cette qualité,

— ce qui le maintient, d'une part, **os-"m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁- "m"**, comme l'élément instrumental d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂- "m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative correcte.

Cependant, si telle est bien la distribution qui fut choisie pour l'édition dite "*petit* ROBERT", sitôt que l'on prend en compte, et les intitulatives mentions retenues, et la typographie à leur endroit requise, plusieurs nouvelles remarques s'imposent.

18. Naïveté

En effet, si l'on se reporte, par exemple, à la couverture du volume imprimé en 1967, et dont l'occurrence **19** s'applique, malgré, notamment, la différence de taille et l'absence des couleurs²⁰, à fournir quelque idée, il appert qu'elle présente deux avantages et un menu problème.

Un premier **avantage**? Oui, d'ordre **promotionnel**. En effet il est flagrant, dans cette solution, que la bande choisie pour inscrire le titre se place, d'elle-même, avec la lettre de sa première case, en quelque sorte à l'enseigne du... "R", lettre qui, pour ne rien dire de l'identique sonorité polaire de ce vocable, forme l'initiale de l'éponyme "ROBERT".

De cette heureuse **position** de la **case "R"** au début de cette cinquième bande, l'on peut dire, une fois de plus, qu'elle constitue, au sein du procès d'élaboration, ce que, plus haut (section 7), quant aux deux opportuns **carreaux vacants** (dès lors qu'on envisage d'y inscrire un titre), puis (section 10) avec l'opportune **centrale paire de carreaux** (dès lors qu'on envisage de placer au centre les deux cases vides), et naguère (section 15), quant à l'opportune **consécution** des plus étroites lettres dans l'alphabet français (dès lors qu'on souhaite un couple littéral exigu), et, depuis (section 16), quant à l'opportune **position bordière** de ce couple exigu dans la grille (dès lors qu'on souhaite une frappante symétrie), l'on a cru devoir appeler une aubaine.

Une **aubaine**? Oui, puisque, alors qu'on souhaite promouvoir au mieux le titre de l'ouvrage, et alors que celui-ci se caractérise, notamment, par un "R" à l'initiale, l'on tombe, avec la première case de la cinquième bande, où le titre s'installe, justement sur la **lettre "R"**.

Cependant, s'il est convenable, ainsi, d'assimiler, d'une part, les deux **cases vides** rencontrées d'emblée, et, d'autre part, la position **bordière** rencontrée à l'instant, il est opportun aussi, comme on l'avait fait avec la **centrale paire de carreaux** rencontrée d'abord (section 10), puis avec la **consécution "IJ"** rencontrée ensuite (section 15), et avec la **position bordière de cette consécution**, rencontrée enfin (section 16), de les différencier.

Les **assimiler**? Oui. En effet, on ne le dira jamais trop, si généreuse, spectaculairement, à l'égard des "**moyens**" (puisque, d'abord avec les **deux carreaux vacants** sitôt qu'on envisage d'inscrire un titre, puis avec la **centrale paire de carreaux** sitôt qu'on songe à placer au centre les deux cases vides, puis avec la **brève consécution "IJ"** sitôt qu'on cherche un couple littéral exigu, puis avec la **position bordière** de cette case sitôt qu'on vise, pour les deux respectifs phénomènes uniques, un flagrant positionnement symétrique, et maintenant avec l'initiale case "R" alors qu'on souhaite promouvoir l'éponyme "ROBERT", elle ne laisse pas d'en offrir, semble-t-il, alors qu'on en désire), l'**aubaine**, dans les occurrences de ce type, est au contraire ce qui en rend problématique la notion, puisqu'elle avère que ces prétendus "**moyens**" (les **deux vides carreaux** provenant d'une hasardeuse incompatibilité numérique entre telle grille et tel alphabet, la **centrale paire de carreaux** provenant d'une hasardeuse rencontre entre telle grille et telle orientation de tel spécial format, la **consécution "IJ"** provenant d'une hasardeuse particularité formelle et ordinale de tel alphabet, la **position bordière de la case "IJ"** provenant d'une hasardeuse rencontre entre telle grille et l'emplacement que s'y trouve occuper cette consécution exiguë dans tel alphabet, la **position initiale de la case "R"** provenant de l'hasardeuse rencontre entre telle grille et les diverses manipulations distributives accomplies), dans la mesure où il s'agit, avec eux, d'un "déjà fait", ou un "ready-made" en quelque façon, offrent, n'hésitons pas à le redire, des chances **rencontrées**.

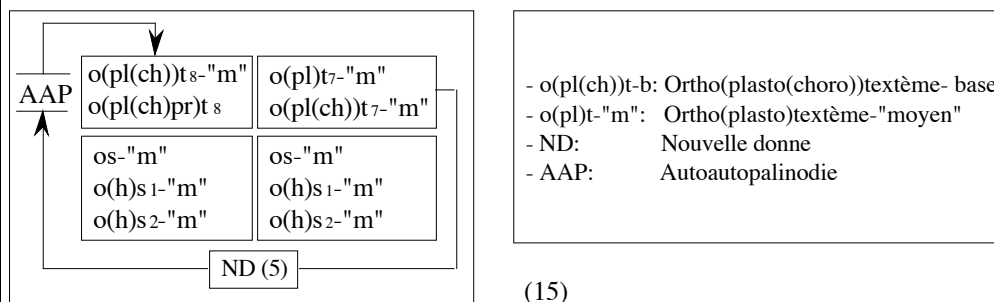
Les **différencier**? Oui. En effet, si l'**aubaine précoce**, celle des opportuns **deux carreaux vacants**, en ce qu'elle a été offerte vers les débuts de l'entreprise, peut s'entendre, ainsi qu'on l'a risqué, comme une **chance fortuite**, en revanche, cette nouvelle **aubaine tardive**, en ce qu'elle a été offerte bien plus loin, encore, dans le présent procès d'élaboration, et parce que, du coup, sa pertinence vient d'une élaboration intercalaire encore accrue, c'est à plus forte raison, évidemment, qu'elle peut se concevoir, à la façon de la **centrale paire de carreaux**, de la **consécution "IJ"**, ou de la **position bordière de cette consécution**, comme une nouvelle **chance construite**, ou, si l'on préfère, en la circonstance, comme une **quatrième prime de structuration**.

Un deuxième **avantage**? Oui, d'ordre **positionnel**. En effet, l'inscription du vocable "ROBERT", dès lors qu'elle s'accomplit à cheval sur deux cases, se trouve accroître la symétrie établie à partir de la **bande médiane** prise comme **axe de répartition**. En effet ce qui se montre en correspondance, à présent, avec son favorable office, et selon une **cinquième nouvelle donne** en somme, c'est une **mise en symétrie** de phénomènes, non plus seulement **uniques** (dans leurs genres respectifs), mais encore respectivement **inverses** (quant au rapport de leurs particularités). D'une part, avec "IJ", et, cela, au **début** de la plus proche bande **supérieure**, la troisième, il s'agit d'un phénomène **unique** établi par **deux** lettres dans **une seule** case. D'autre part, avec "ROBERT", et, cela, à la **fin** de la plus proche bande **inférieure**, la cinquième, il s'agit d'un phénomène **unique**, établi, **inversement**, par **un seul** mot dans **deux** cases.

| Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

Dans la mesure où la **cinquième donne**, disposant en symétrie des éléments cette fois **inverses**, **une seule** case avec **deux** mentions (les lettres "IJ") et **deux** cases avec une **seule** mention (le mot "ROBERT"), autorise un moulage plus accompli, elle provoque une nouvelle **ortho(plasto(choro))texture**. Dès lors le mot "ROBERT" en forme, d'une part, en tant que c'est par son heureux office, semble-t-il, qu'advient cette nouvelle structure, son **ortho(plasto(choro))textème-moyen**, et, d'autre part, en tant qu'arborant cette réussite, en est un des **ortho(plasto(choro)-proto)textèmes**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat, dans la formule adéquate (formule 14), qui concernait le **trio intitulatif symétrisé** par rapport à la **bande médiane** l'on peut stipuler le statut des **deux cases** de droite dudit **trio** en tant que porteuses d'un **seul vocable** (formule 15)²¹:



A savoir: **o(pl(ch))t₇- "m"**, tel élément instrumental d'une septième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **o(pl(ch)pr)t₇- "m"**, tout en arborant cette qualité,

— ce qui l'assure, d'une part, **os- "m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁- "m"**, comme l'élément instrumental d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂- "m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative correcte,

— qui, **ND (5)**, sous l'emprise d'une cinquième nouvelle donne, **AAP**, bascule, tout en restant dans le même type d'accomplissement (correct en l'espèce) et dans le même régime (métareprésentatif pour l'heure), **o(pl(ch))t₈- "m"**, en l'élément instrumental d'une huitième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), et cela en raison de sa propre place, **o(pl(ch)pr)t₈- "m"**, tout en arborant cette qualité,

— ce qui le maintient, d'une part, **os- "m"**, comme l'élément instrumental d'une structure représentative correcte, et, d'autre part, non seulement, **o(h)s₁- "m"**, comme l'élément instrumental d'une première structure hyperreprésentative correcte, mais encore, **o(h)s₂- "m"**, comme l'élément instrumental d'une seconde structure hyperreprésentative correcte.

Un menu **problème**? Oui. Il vient, à prime regard, du choix typographique. En effet il s'avère, dans telle édition, que le mot *Robert* s'inscrit en lettres, non seulement **assez grosses**, mais encore **plus grosses** que celles, alentour, de l'alphabet requis. Or cette particularité, ayons souci de le faire saillir, se prête un rien à la critique.

En effet, par leur corps **assez gros**, lesdites lettres peuvent s'admettre comme la réponse à un simple **souci de représentation**, et par leur corps **plus gros**, comme la réponse à un **souci de promotion**.

Un **souci de représentation**? Oui. En effet, avec le concours de lettres **assez grosses**, le nom du dictionnaire se donne irrécusablement à lire d'une façon plus aisée.

Un **souci de promotion**? Oui. En effet, avec le concours de lettres **plus grosses**, le nom du dictionnaire se montre, vis-à-vis des éléments formant référence (les autres majuscules partout), et selon, derechef, une "expressivité" en somme, quelque peu soutenu. Or, dans la mesure où c'est de cette manière qu'il est accompli, ce renforcement de l'éponyme "ROBERT" pourrait bien paraître, aux yeux de plusieurs, hisser une légère autosatisfaction jusqu'à une légère outrecuidance. En effet, dans la mesure où, ainsi appareillé, c'est par référence à l'ensemble de l'alphabet alentour que le dictionnaire s'exhausse, il est surpris à faire valoir **son éponyme**, non seulement vis-à-vis de la **classique matière** qu'il travaille (puisque les mots dont il offre certaines définitions se trouvent constitués de lettres), mais encore vis-à-vis du **classique ordonnancement** qu'il requiert

(puisque les mots dont il traite sont classés dans l'ordre alphabétique). Ou, si l'on préfère, c'est, tendanciellement, et vis-à-vis du **classique sujet** qui est le sien, et vis-à-vis de la **classique méthode** qui est la sienne, qu'il n'hésite guère à se promouvoir.

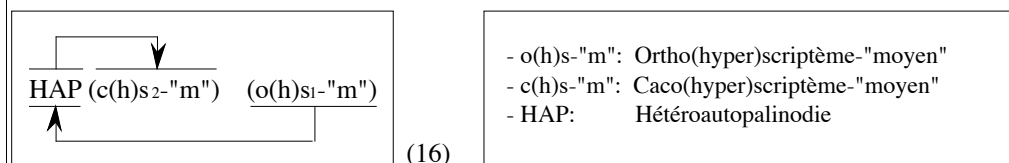
Or, avec un rien d'attention en plus, il s'avère, dirait-on, que cette légère outrecuidance s'accompagne d'une légère inconséquence, dans la mesure où cette promotion, qui souscrit résolument au principe d'"expressivité", ne laisse pas, d'un même jeu, sauf erreur, d'enfreindre son... propre principe. En effet c'est à la mention d'un dictionnaire déclaré... **petit** ("*petit* ROBERT") que l'éditeur fournit des lettres plus... **grandes** (que celles, aux environs, de tout l'alphabet requis). Ou, si l'on préfère, une certaine opération d'espèce commerciale (la promotion, en somme, d'une **marque**) se prend à l'emporter sur un certain respect de l'objet même (sa considération comme l'édition **restreinte** qu'il se dit).

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

Dans la mesure où la **typographie**, avec un **corps plus gros** (que celui qui, alentour, est réservé à l'alphabet), assure, et même si celle-ci peut sembler outrancière, une **promotion de la marque**, elle concourt à une **ortho(hyper)représentation** selon une **ortho(hyper)scripture** dont elle forme, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que s'impose cet effet, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**.

Dans la mesure où la **typographie**, avec ce **corps plus gros**, contredit la petitesse évoquée par le titre, "*petit* ROBERT", bref contrevient au principe d'"expressivité" retenu, elle concourt à une **caco(hyper)représentation** selon une **caco(hyper)scripture** dont elle forme, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que survient cet effet, le **caco(hyper)scriptème-"moyen"**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée à partir de la mention qui précise le statut du **titre** inscrit dans un corps **plus gros**, l'on peut stipuler le statut du **titre** inscrit dans un corps **plus gros**, et, de plus, en tant qu'il évoque la **petitesse** (formule 16).



A savoir: **o(h)s₁-"m"**, tel élément instrumental d'une première structure, laquelle réussit un effet hyperreprésentatif, qui, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (incorrect, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (représentatif pour l'heure), **c(h)s₂-"m"**, en tel élément instrumental d'une deuxième structure, laquelle rate un effet hyperreprésentatif.

Par suite, avec l'espoir de soustraire, et cette légère outrecuidance, et cette légère inconséquence, l'on pourrait envisager, peut-être, une minime retouche du genre que voici.

19. Réduction

Supposons, d'une part, puisque, on croit l'avoir fait saillir (section 18), cette solution du maquettiste est fort heureuse, que l'on conserve le **trio intitulatif** tel qu'il est situé, et, d'autre part, que l'on y inscrive la mention "ROBERT", non point en lettres **plus grosses**, mais bien en lettres **plus petites** que celles de l'alphabet alentour (occurrence 20). Alors il semble que pourrait se voir obtenue la série des résultats suivants.

Premièrement, serait maintenu, acquis par le maquettiste, l'avantage lié à la **mise en symétrie**, autour de la bande médiane prise comme **axe de répartition**, de phénomènes, non seulement respectivement **uniques**, mais encore respectivement **inverses**.

Deuxièmement, serait levée, commise par le typographe avec les lettres **plus grandes** que celles de l'alphabet réparti alentour, la légère outrecuidance qui s'affiche.

Troisièmement, serait ôtée, commise par le typographe avec le **gonflement** des lettres d'une mention évoquant un objet **petit**, la légère inconséquence qui s'ajoute.

Quatrièmement, serait fournie une nouvelle "expressivité" d'un genre, cette fois, peut-être moins naïf.

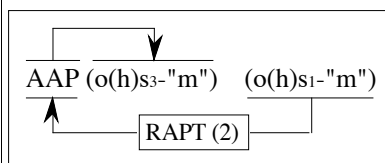
En effet, dès lors qu'inscrit en moindres lettres, l'éponyme "ROBERT" **s'imposerait**, les deux cases d'accueil restant les mêmes, à un espace **surdimensionné**. Or, si l'on peut admettre, certes, qu'un segment littéral sort renforcé quand il reçoit un gonflement spécial, cette efficace provient, non point, comme un premier mouvement incite à le croire, de la **spéciale ampleur des caractères mobilisés**, mais bien, sitôt du moins qu'on y songe, et comme le savent maints publicitaires, de la **spéciale ampleur du global espace requis**. Ainsi, dans un espace donné, quand les lettres d'un bref écrit sont plus grandes qu'à l'ordinaire, le renforcement, non sans une platitude, masquant le mécanisme, vient de la spéciale ampleur du **vaste inscrit dans son site**, bref, dans le cas ordinaire, du **vaste noir étendu sur le blanc**, et quand elles y sont moindres que de coutume, le renforcement, non sans une tension, montrant le mécanisme, vient de la spéciale **vaste ampleur du site inféodé à l'inscrit**, bref, dans le cas ordinaire, du **vaste blanc régi par le noir**.

Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

Dans la mesure où la **typographie**, avec un **corps moindre** que celui qui, alentour, est réservé à l'alphabet, assure, du fait de la gestion d'un espace surdimensionné, une **promotion de la marque**, elle concourt à une **ortho(hyper)représentation** selon une nouvelle **ortho(hyper)scripture** dont elle forme, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que survient cet effet, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**.

En outre, ayons souci de le noter, comme le principe de la **gestion du blanc par le noir** est formulé dans une série d'observations d'espèce textique, le récrit qui en procède peut être envisagé comme un nouveau RAPT.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée, à partir de la mention précisant le statut du **vocable "ROBERT"** inscrit dans un **corps plus gros**, l'on peut stipuler, vis-à-vis de l'**alphabet autour**, le statut du **vocable "ROBERT"** inscrit dans un **corps moindre** (formule 17).



(17)

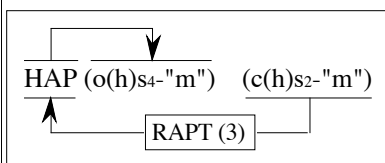
- o(h)s-"m": Ortho(hyper)scriptème-"moyen"
- RAPT: Récrit avisé par la textique
- AAP: Autoautopalinodie

A savoir: **o(h)s1-"m"**, tel élément instrumental d'une première structure, laquelle réussit un effet hyperreprésentatif, qui, **RAPT (2)**, en vertu d'un second Récrit avisé par la textique, **AAP**, bascule dans le même type d'accomplissement (correct en l'espèce), tout en restant dans le même régime (représentatif pour l'heure), **o(h)s3-"m"**, en l'élément instrumental d'une troisième structure, laquelle réussit un meilleur effet hyperreprésentatif.

Dans la mesure où la **typographie**, avec un **corps moindre**, conforte la petitesse évoquée par le titre "*petit* ROBERT", bref défère au principe d'"expressivité" retenu, elle concourt à une seconde **ortho(hyper)représentation** selon une **ortho(hyper)scripture** dont elle forme, puisque c'est avec son office, semble-t-il, que s'impose cet effet, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**.

En outre, ayons souci de le noter, comme l'attentive observation du rapport entre ce qui est inscrit et la manière de l'inscrire fait partie des opérations familières à la textique, le récrit qui en procède peut également être envisagé comme un autre RAPT.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule 16), concerne le statut du **titre** en tant qu'il évoque la **petitesse** dans un **corps plus gros**, l'on peut stipuler le statut du **titre**, en tant qu'il évoque la **petitesse** dans un **corps moindre** (formule 18).



(18)

- c(h)s-"m": Caco(hyper)scriptème-"moyen"
- o(h)s-"m": Ortho(hyper)scriptème-"moyen"
- HAP: Hétéroautopalinodie
- RAPT: Récrit avisé par la textique

A savoir: **o(h)s₂-m**", tel élément instrumental d'une deuxième structure, laquelle rate un effet hyperreprésentatif, qui, **RAPT (3)**, en vertu d'un troisième Récrit avisé par la textique, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (représentatif pour l'heure), **o(h)s₄-m**", en tel élément instrumental d'une quatrième structure, laquelle réussit un effet hyperreprésentatif.

Quoi qu'il en aille toutefois, il faut en convenir, ces remarques et cette réécriture ne sauraient valoir pour toutes les éditions du "*petit* ROBERT".

20. Retenue

En effet, si l'on se reporte, par exemple, à la couverture du volume imprimé en 1990, et dont l'occurrence **21** s'applique, malgré, notamment, la différence de taille et l'absence des couleurs²², à fournir quelque idée, il appert qu'elle possède une tout autre allure.

C'est que, dans la mesure où, pour différencier tel dictionnaire, celui des noms communs, d'un autre, élaboré plus tard, celui des noms propres, l'éditeur, suivant, si l'on veut, une **sixième nouvelle donne**, a choisi de nommer l'un "*petit* ROBERT 1", et l'autre "*petit* ROBERT 2", ces nouvelles couvertures, avec leur chiffre surajouté, si elles profitent, sous l'angle **représentatif**, d'un surplus de précision (puisqu'elles se discriminent l'une l'autre), pâtissent, en revanche, l'un sous l'angle de la **position** et l'autre sous l'angle de l'"**expressivité**", d'un double défaut.

Sous l'angle de la **position**? Oui. En effet, dans la mesure où, par les périlleux services de leur numéro surajouté, elles reçoivent un intempéstif élément en surcroît, l'avantage **positionnel** dont bénéficiait, on l'a fait saillir plus haut (section **18**), l'ancienne couverture, choit de lui-même, puisque ce qui se trouve en **symétrie**, maintenant, c'est, non plus, comme avec l'heureuse couverture dite "*petit* ROBERT" (occurrence **19**), deux phénomènes **uniques et inversés** (celui, rappelons-le, que forment **les deux** lettres, "**IJ**", dans **une seule** case et **le seul** mot, "**ROBERT**", dans **deux** cases unies), mais plutôt, fâcheusement du coup, deux phénomènes **uniques et déliés** (celui que forment **les deux** lettres, "**IJ**", dans **une seule** case et celui qui forment cette fois **les deux** mentions, "**ROBERT 1**", dans **deux** cases unies).

Sous l'angle de l'"**expressivité**"? Oui. En effet le surajout du numéro, dans la mesure où, dirait-on, il advient sous le régime de ce que l'on a pris la liberté de nommer l'"**expressivité**" naïve, ne va point sans rencontrer quelque imperfection. Le régime de l'"**expressivité**" naïve? Oui, puisque, et alors qu'une supplémentaire indication, celle du chiffre, sera de mise, d'une part on maintient le mot "ROBERT" dans un corps **plus gros**, mais encore l'on ajoute le numéro, "**1**", lui-même dans un corps **très gros**.

Or, dans telle circonstance, la mention numérique se montre, tout à la fois, et **distendue**, et **resserrée**. **Distendue**? Oui, puisqu'elle est, relativement, **plus grosse** que le mot "ROBERT", lui-même déjà plus gros que les lettres de l'alphabet réparti alentour. **Resserrée**? Oui, puisque, telle, elle se montre quelque peu **à l'étroit**.

Ou, si l'on préfère, cette solution aggrave, jusqu'à la rendre **flagrante**, l'intrinsèque latente faille, on vient de la faire saillir (section **19**), dont souffre l'"**expressivité**" naïve, à savoir, une méconnaissance du fructueux rapport qui associe l'inscrit et son site, bref, dans le cas ordinaire, le "noir" et le "blanc". Faute, peut-être, d'avoir tout à fait saisi que l'"**expressivité**", du moins de cette espèce, suppose, non point le gonflement irraisonné de l'inscrit dans son lieu, mais bien, fût-ce par un amenuisement des lettres, l'apparente soumission de son lieu à l'inscrit, l'opérateur, à force de grossir le chiffre, va à l'encontre de son objectif car il donne au lecteur l'impression que l'utile idée du numérotage **ne sait pas se faire obéir des "moyens"** que, pour sa promotion, elle requiert.

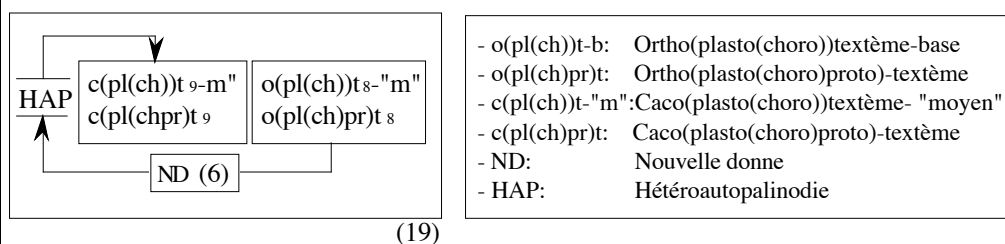
Or, si peu qu'on y songe, et puisque chacune des deux mentions réduit nécessairement, alentour, l'espace de l'autre, tel défaut, c'est, non seulement le numéro, "**1**", qu'il concerne, mais encore le mot "ROBERT" lui-même, auquel il se trouve étroitement lié. Ainsi le mot "ROBERT", inscrit en lettres plus grosses que celles de l'alphabet et donc impliqué dans une "**expressivité**" naïve, s'il a pu, on l'a observé plus haut (section **18**), avec la mention "*petit* ROBERT" (occurrence **19**), être dit la **réussir**, doit maintenant, avec l'occurrence "*petit* ROBERT 1" (occurrence **21**), être dit la **rater**.

| Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

Dans la mesure où la **sixième donne**, en faisant qu'à **une seule** case avec **deux** mentions (les lettres "IJ") correspondent **deux** cases avec **deux** mentions (le mot "ROBERT" et le numéro "1"), détériore le précédent moulage plus accompli, elle provoque une nouvelle **caco(plasto)texture**. Dès lors, le mot "ROBERT" et le numéro "1" en forment, d'une part, en tant que c'est par leur fâcheux office que s'impose cet effet, les **caco(plasto)textèmes-"moyen"**, et, d'autre part, en tant qu'ils en arborent le défaut, les **caco(plasto-proto)textèmes**.

Dans la mesure où la **sixième donne**, en faisant que deux cases unies comportent deux mentions (le mot "ROBERT" et le numéro "1"), détériore la précédente "expressivité" **naïve**, elle provoque une **caco(hyper)scripture**. Dès lors, le mot "ROBERT" et le numéro "1" en forment, d'une part, puisque c'est par leur office, semble-t-il, que survient cet effet, l'un directement, l'autre par ricochet, les **caco(hyper)scriptèmes-"moyen"**, et, d'autre part, en tant qu'ils en arborent le défaut, les **caco(hyper-proto)scriptèmes**.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat pertinent qui, dans la formule adéquate (formule 15), concernait le statut des **deux** cases de droite en tant que porteuses du **seul** vocable "ROBERT", l'on peut stipuler le statut des **deux** cases de droite en tant que maintenant porteuses, **ensemble**, des **deux** mentions, "ROBERT" et "1" (formule 19)²³.



A savoir: **o(pl(ch))t₈-"m"**, tel élément instrumental d'une huitième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **o(pl(ch))t₈**, tout en arborant cette qualité, qui, **ND (6)**, sous l'emprise d'une sixième nouvelle donne, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (incorrect, donc, en l'espèce), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif dans ce cas), **c(pl(ch)pr)t₉-"m"**, en tel élément instrumental d'une neuvième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl(ch)pr)t₉**, tout en arborant le défaut.

Dès lors, et dans la mesure où il existe, pour le titre, et trois cases, et trois mentions, l'on pourrait envisager, peut-être, une solution (occurrence 22) qui, d'une part, fournirait sa propre case à chacune et, d'autre part, aurait le souci de faire se correspondre les couleurs de la case "*petit*" et de la case "1".

En effet la raison pour laquelle ce dictionnaire ne peut, outre les noms communs, recevoir les noms propres, bref doit se diviser en deux parties, et, donc, comporter, pour un tome, la mention "2", et, pour l'autre, la mention "1", c'est que, dans la mesure où, vis-à-vis de l'édition principale, il présente, non seulement une édition **restreinte**, mais encore un format **réduit**, il est **petit**. Et, en conséquence, prodiguer à la case "*petit*" et à la case "1" une couleur commune reviendrait à promouvoir, puisque couleur il y a, et, en somme, selon une "expressivité" nouvelle, leur spéciale relation, laquelle, pour ainsi dire, est d'ordre causal.

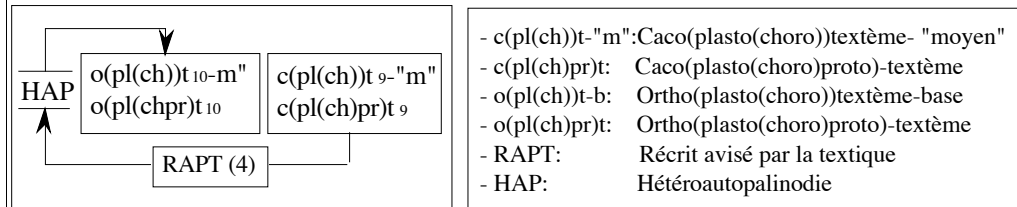
Cette situation, toutefois, peut se concevoir d'une façon moins vague.

Dans la mesure où les deux mentions, l'éponyme "**ROBERT**" et le numéro "1", se disposent, ainsi, chacune dans une case, elles rectifient la détérioration provoquée par l'occurrence 21. En effet, si elles ne restituent pas, certes, la mise en symétrie d'éléments uniques et inversés, du moins elles mettent en symétrie, vis-à-vis de la bande médiane prise comme axe de répartition, les deux groupes d'éléments spéciaux. D'un côté, touchant le bord gauche de la troisième bande, l'exceptionnelle mention "IJ". D'un autre côté, touchant le bord droit de la cinquième bande, l'exceptionnelle série d'éléments chacun dans une case: "*petit*", "**ROBERT**", "1".

Ainsi les deux mentions, l'éponyme "**ROBERT**" et le numéro "1", concourent à une nouvelle **ortho(plasto)texture** dont elles forment, d'une part, en tant que c'est par leur office, semble-t-il, qu'advient cet effet, l'**ortho(plasto)textème-"moyen"**, et, d'autre part, en tant qu'elles l'arborent, les **ortho(plasto-proto)textèmes**.

En outre, ayons souci de le noter, comme l'attentive observation de ce rapport entre les deux groupes d'éléments spéciaux fait partie des opérations familières à la textique, le récrit qui en procède peut également être envisagé comme un RAPT.

Par suite, selon une formule déployée et explicitée prenant pour source le résultat qui, dans la formule adéquate (formule 19), concernait le statut des **deux** cases de droite en tant que porteuses, **ensemble**, des **deux** mentions "ROBERT" et "1", l'on peut stipuler le statut des **deux** cases de droite en tant que porteuses, **chacune**, maintenant, de sa **propre mention**, le nom "ROBERT" et le numéro "1" (formule 20)²⁴.



(20)

A savoir: **c(pl(ch))t₉-m**, tel élément instrumental d'une neuvième structure, laquelle rate un effet métareprésentatif amorcé (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **c(pl(ch)pr)t₉-m**, tout en arborant le défaut, qui, **RAPT (4)**, en vertu d'un quatrième récrit avisé par la textique, **HAP**, bascule dans un autre type d'accomplissement (correct pour l'heure), tout en restant dans le même régime (métareprésentatif dans ce cas), **o(pl(ch))t₁₀-m**, en tel élément instrumental d'une dixième structure, laquelle réussit un effet métareprésentatif (sous l'angle de l'orthoautoreprésentation), **o(pl(ch)pr)t₁₀**, tout en arborant cette qualité.

Quant à l'identique couleur affectée, d'une part, à la case porteuse de l'adjectif "*petit*" et à la case porteuse du numéro "1", elle constitue, de son côté, quelque supplémentaire **ortho(hyper)scripture** dont elle forme, puisque c'est par son office, semble-t-il, qu'advient cet effet, l'**ortho(hyper)scriptème-"moyen"**, tandis que le rapport causal des deux mentions elles-mêmes, "*petit*" et "1", dès lors, en forme l'**ortho(hyper)scriptème-base**.

NOTES

¹ [Voir p. 26.]

² Ainsi, dans ces pages, **ISE (2000)-Patg-1.8** doit s'entendre comme "*Intelligibilité structurale de l'écrit (évolution 2000)*", section "Principes d'analyse textuelle grammique", chapitre 1, division 8". Quant aux diverses mentions à venir, elles valent, respectivement, **UF**, pour "Unification fondamentale", **ORG**, pour "Orthoreprésentation grammique", **CRG**, pour "Cacoreprésentation grammique", **OMRG**, pour "Orthométareprésentation grammique", **CMRG**, pour "Cacométareprésentation grammique".

³ [Voir p. 26.]

⁴ Et quitte lors, ayons souci de l'observer, à faire une excursion hors le présent objet en cours d'examen.

⁵ Stéphane Mallarmé, *Œuvres complètes*, éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1945, p. 1488.

⁶ Raymond Queneau, *Exercices de style*, éditions Gallimard, Paris 1947, p. 111.

⁷ Certaines font exception, nul ne l'ignore, comme, chez l'éditeur Gallimard, celles de la Bibliothèque de la Pléiade. Toutefois, ayons cure de le mentionner, les ouvrages de cette série présentent ces mentions sur leur amovible jaquette.

⁸ [Voir p. 26.]

⁹ [Plusieurs formules, à partir de celle-ci, comportent des imperfections que Jean Ricardou n'a pas eu l'occasion de rectifier ; comme la saisie a été faite avec un logiciel qui n'a plus cours, il aurait été très difficile d'intégrer les changements ou compléments voulus. C'est pourquoi ils sont fournis au fur et à mesure grâce à des notes. Ici, dans le cadre de droite, il convient d'ajouter, au-dessous de la première ligne, "c(pl(ch)pr)t: Caco(plasto(choro)proto)textème", et de remplacer dans la cinquième ligne "o(pl(ch))t:" par "o(pl(ch)pr)t:".]

¹⁰ [Voir p. 26.]

¹¹ [Dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la deuxième ligne le tiret dans "Ortho(plasto(choro)proto)-textème" ainsi qu'à la cinquième ligne l'espace avant "base" et d'ajouter, au-dessous de la sixième ligne, "c(pl(ch)pr)t: Caco(plasto(choro)proto)textème".]

¹² [Voir p. 26.]

¹³ [Dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la première ligne l'espace après "Caco(plasto)textème-".]

¹⁴ [Dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la première ligne l'espace après "Caco(plasto(choro))textème-" ainsi qu'à la troisième ligne l'espace après "Ortho(plasto(choro))textème-".]

¹⁵ [Dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la deuxième ligne le tiret dans "Caco(plasto(choro)proto)-textème".]

¹⁶ [Dans le cadre de gauche, case de droite, il convient de supprimer à chacune des deux lignes l'espace entre "t" et "5" ; dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la première ligne l'espace après "Caco(plasto(choro))textème-" ainsi qu'à la troisième ligne l'espace après "Ortho(plasto)textème-".]

¹⁷ [Le hasard de cette consécution résulte probablement d'un facteur historique ayant entraîné la position du "J" juste après le "I" dans l'alphabet : quand le "J" a été introduit au cours du Moyen Age, sa forme a été dérivée du "I", en lui ajoutant une sorte de cédille, et avant de correspondre à une consonne, il a d'abord été utilisé comme une variante graphique du "I".]

¹⁸ [Dans le cadre de gauche, case de gauche, il convient d'ajouter à la deuxième ligne une parenthèse fermante après "(ch" ; dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la première ligne l'espace après "Caco(plasto(choro))textème-" ainsi qu'à la deuxième ligne le tiret dans "Caco(plasto(choro)proto)-textème" et à la quatrième ligne le tiret dans "Ortho(plasto(choro)proto)-textème".]

¹⁹ [Dans le cadre de droite, il convient de remplacer à la première ligne "-b" par ""-m"" et "-base" par ""-moyen"" ainsi que d'ajouter, au-dessous de cette ligne, "o(pl(ch)pr)t: Ortho(plasto(choro)proto)textème".]

²⁰ Pour le "*petit ROBERT 1*", la grille et l'alphabet se détachant en blanc sur un fond beige, le mot "*petit*" en bleu dans un carré blanc, la mention "ROBERT 1" en blanc dans un rectangle bleu.

²¹ [Dans le cadre de gauche, case de droite, il convient de remplacer dans la première ligne "o(pl)t7-"m" par "o(pl(ch)pr)t7-"m" et d'inverser cette ligne avec la suivante ; dans le cadre de droite, il convient de remplacer à la première ligne "-b" par ""-m"" et "-base" par ""-moyen"" ainsi qu'à la deuxième ligne "o(pl)t-"m" Ortho(plasto)textème-"moyen"" par "o(pl(ch)pr)t-"m" Ortho(plasto(choro)proto)textème-"moyen"" et d'ajouter au-dessous deux nouvelles lignes : "-os-"m": Orthoscriptème-"moyen", puis "-o(h)s-"m": Ortho(hyper)scriptème-"moyen".]

²² Pour le "*petit ROBERT 2*", la grille et l'alphabet se détachant en blanc sur un fond beige, le mot "*petit*" en noir, et non en brun, curieusement, dans un carré blanc, la mention "ROBERT 2" en blanc dans un rectangle brun.

²³ [Dans le cadre de gauche, case de gauche, il convient d'ajouter à la première ligne des guillemets ouvrants après "t9-" et à la deuxième ligne une parenthèse fermante après "(ch" ; dans le cadre de droite, il convient de remplacer à la première ligne "-b" par "'-m'" et "-base" par "'-moyen'", de supprimer à la deuxième ligne le tiret dans "Ortho(plasto(choro)proto)-textème" ainsi qu'à la troisième ligne l'espacement après "Caco(plasto(choro))textème-" et à la quatrième ligne le tiret dans "Caco(plasto(choro)proto)-textème".]

²⁴ [Dans le cadre de gauche, case de gauche, il convient d'ajouter à la première ligne des guillemets ouvrants après "t10-" et à la deuxième ligne une parenthèse fermante après "(ch" ; dans le cadre de droite, il convient de supprimer à la première ligne l'espacement après "Caco(plasto(choro))textème-" ainsi qu'à la deuxième ligne le tiret dans "Caco(plasto(choro)proto)-textème", et de remplacer à la troisième ligne "-b" par "'-m'" et "-base" par "'-moyen'", de supprimer enfin à la quatrième ligne le tiret dans "Ortho(plasto(choro)proto)-textème".]